

Comprendre et prévenir la radicalisation

Les cahiers du travail social n°86 ■ © IRTS de Franche-Comté ■ Juillet 2017

Ce numéro est coordonné par **Philippe GODARD**, Formateur vacataire en pédagogie
et **Nasséra SALEM**, Cadre pédagogique, IRTS de Franche-Comté.

Philippe GODARD, Nasséra SALEM
Éditorial

03-06

1^{re} PARTIE : QUE SE PASSE-T-IL ?

Témoignage

« *J'ai connu quatre des "djihadistes" de Vesoul partis à Raqqa* »

09-13

François BURGAT

« *Une dynamique de globalisation du ressentiment* »

15-22

Philippe GODARD

Assumer le dissensus

23-31

Daniel VERBA

Travail social, faits religieux et radicalisations

33-38

Daniel MARCELLI

Une rage qui cherche son objet

39-50

2^e PARTIE : QUE FAIRE ?

Caroline BIDAUX-MAITROT

*La radicalisation. Comprendre le phénomène pour mettre en œuvre
des pratiques professionnelles ajustées*

53-62

Stéphane VIAL <i>L'intervention socio-éducative à l'épreuve du phénomène de la radicalisation violente</i>	63-71
Tony MORIN <i>La prévention des dérives radicales : un problème complexe</i>	73-77
Isabelle PALATICKY <i>La formation « Valeurs de la République et Laïcité », récit d'une expérience</i>	79-83

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Éditorial

Philippe GODARD

Formateur en pédagogie, IRTS de Franche-Comté

Nasséra SALEM

Cadre pédagogique, IRTS de Franche-Comté

Ce que les politiques et les médias appellent la « radicalisation » est devenue un thème social et politique fondamental de notre société, au cœur de l'actualité depuis plusieurs années. Les faits produits par cette radicalisation – assassinats en 2015 et 2016 en France, mais aussi en Belgique, en Espagne... – sont d'une telle gravité que le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Franche-Comté ont pris l'initiative d'organiser conjointement une journée de travail et de réflexion consacrée à ce phénomène, qui s'est tenue le 7 mars 2017 dans les locaux de l'IRTS.

Ce thème nous concerne tous à un double titre : professionnels du travail social et de la Fonction publique ; simples citoyens d'un État de droit. Les structures et les équipes du secteur social et celles d'autres secteurs d'activité, notamment la Fonction publique, l'Éducation nationale ou les professionnels de santé, sont confrontées à de nombreuses questions et difficultés face à la montée des radicalités et des communautarismes, qui les laissent souvent démunies quant aux réponses à apporter, et aux postures adéquates à adopter. Ainsi, le travail social se confronte, en quelque sorte, à ces « identités meurtrières » dont parle Amin Maalouf¹, et que reprennent dans leurs travaux Daniel Verba ou Faïza Guélamine.

Et comme il advient souvent lorsqu'un sujet émerge et qu'il est aussi sensible, les questions de radicalisation et de laïcité sont devenues si prégnantes qu'elles suscitent désormais interrogations et controverses dans la sphère politico-médiatique, intellectuelle ou encore associative – et jusque dans la société en général, au point qu'il devient difficile de nous y repérer et de faire le lien avec la quotidienneté de notre action.

¹. MAALOUF Amin, *Les identités meurtrières*, Paris : B. Grasset, 1998, 210 p.

L'enjeu qui tourne autour de ces questions est conséquent, et se situe au niveau de la cohésion sociale, du devenir de la jeunesse, et même au-delà : des rapports entre les nations, comme le montre ici François Burgat. Il revêt donc une dimension sociale, culturelle, politique et géopolitique, et questionne des champs comme la prévention, la répression, l'éducation, l'information...

Récemment, de nouvelles formes de ce que certains appellent le « djihadisme » sont apparues sur le sol français et européen, consistant pour les individus radicalisés à agir dans leur environnement immédiat et à frapper sans distinction des citoyens ordinaires. Cela donne à ce problème un relief et une dimension sans précédent.

Ces situations de radicalisation violente convoquent impérativement pour de nombreux professionnels d'autres formes et modèles d'intervention. Elles aboutissent à un changement de paradigme, comme y incitent les articles qui composent ce numéro des Cahiers du Travail Social, qui consisterait à aller au plus près des individus, par une approche en réseau et des interventions concertées entre les institutions, articulant les prises en charge individuelle et collective, alliant prévention et répression.

Au moment du choix de ce thème de travail, il nous a semblé que l'entrée dans le processus de radicalisation religieuse et celui de sortie de ce processus – la déradicalisation – faisaient déjà l'objet de nombreux débats, travaux, programmes divers sans oublier la création de nouveaux outils d'intervention. La déradicalisation, notamment, mobilise en effet de nombreux acteurs et partenaires institutionnels, lesquels tentent de travailler en réseau afin d'être le plus efficace possible. Aussi avons-nous souhaité nous centrer plus précisément sur la question de la prévention socio-éducative de la radicalisation violente d'une partie de la jeunesse de notre pays.

Cela nous semble un axe de travail fécond et pertinent, au sens où ce serait en positionnant le curseur sur cette dimension de l'éducation que nous pouvons espérer prévenir les ruptures de vie et de parcours, contrer l'attrait de la violence, dévoiler le caractère trompeur de la séduction des discours extrémistes, afin d'empêcher le basculement des jeunes dans les réseaux « djihadistes » ou autres attitudes radicales (voir le témoignage qui ouvre ce numéro et l'article de Philippe Godard).

De plus, les réseaux sociaux ont complètement changé la donne de tout travail éducatif. Il n'est en effet plus besoin de la présence réelle et effective d'un leader

qui donne des ordres à une masse assemblée en un meeting, par exemple. Désormais, l'importance des écrans et des réseaux dans la vie des jeunes est telle que nous devons prendre acte du danger que représente, pour la cohésion sociale, l'utilisation de la sphère « virtuelle » par les recruteurs du « djihad ».

Certes, ce phénomène de la radicalisation est un révélateur. Notre société a perdu nombre de ses repères en termes de rituels et d'identité ; elle a connu l'effondrement des grandes idéologies, auquel a succédé un relatif vide politique, caractérisé notamment par une remise en cause des institutions qui structuraient la vie de l'individu, de sa naissance à sa mort, ainsi qu'un affaïssement de l'espérance des individus, bousculés par les rapides évolutions sociales et technologiques.

Notre société se trouve confrontée à des crises financière, économique, sociale et morale ; elle doit parer à ce sentiment de déclassement généralisé, de relégation territoriale développé chez certains de nos concitoyens, à l'insécurité économique et sociale anxiogène. L'accroissement de l'individualisme où chacun doit trouver ses propres réponses complique le tout.

Sans chercher à être exhaustifs, ces Cahiers tentent de dégager quelques opérateurs fondamentaux de la séduction narcissique, de voir quels sont les idéaux qui séduisent dans l'offre de radicalisation, comme le souligne le psychanalyste Fethi Benslama. Demandons-nous quel projet de société est proposé à ces jeunes en difficulté, qui mobilise leur énergie créatrice, qui leur permette de trouver une place, de donner un sens à leur vie, afin de faire cesser l'attractivité des rencontres séductrices, comme le dit pour sa part Daniel Marcelli dans ce numéro.

Travailler selon l'axe de la prévention permet également de mettre en évidence et en valeur les actions des professionnels de la prévention au sens large, qu'elle soit spécialisée, qu'il s'agisse de la Protection judiciaire de la jeunesse, de la protection de l'enfance, mais aussi de l'éducation au sens large : Éducation nationale, éducation populaire, etc., sans oublier d'autres acteurs comme la police. L'action au quotidien de ces acteurs est précieuse et fondamentale en ces temps contrariés (voir l'article de Stéphane Vial).

Pour prévenir, il nous faut comprendre ce qui est à l'œuvre, déconstruire les processus qui mènent certains jeunes à remettre en cause les valeurs de la République, à croire aux théories du complot, à s'identifier à des causes lointaines, au point que certains d'entre eux vont jusqu'à prendre la vie des autres afin de donner du sens à la leur.

Prévenir c'est également accepter « de penser contre soi-même », comme le disait Jean-Paul Sartre, accepter les vérités qui dérangent, accepter le décentrage

nécessaire... Les différents articles présentés dans ce numéro tentent ainsi de répondre à partir de la discipline à laquelle se réfèrent leurs auteurs. Il nous importe d'apporter aux professionnels du secteur de l'intervention sociale, et plus largement à tout professionnel et citoyen concerné par le sujet, des éléments de compréhension et de connaissance, afin que nous puissions inscrire notre action de manière claire et argumentée. Il nous semble que les éléments de réponse ne peuvent qu'être pluridisciplinaires, et même transdisciplinaires.

Nous avons ainsi retenu quatre angles d'approche fondamentaux. Ils ne sont pas exhaustifs, et nous avons fait le choix d'intervenants issus de disciplines variées : sciences politiques, sociologie, psychologie, professionnels de l'éducation spécialisée... Chacun des intervenants, à partir de la matrice d'analyse issue de ses travaux et de ses expériences, nous éclaire ainsi sur ce qui est à l'œuvre dans ce phénomène. Les différents contributeurs à ce numéro se retrouvent tous dans cette tentative de dégager des pistes possibles de prévention. Cependant, différentes opinions sont exprimées, qui sont parfois même divergentes. Les Cahiers du Travail Social n'ont pas cherché à privilégier l'un plutôt que l'autre de ces points de vue, car il nous semble qu'aujourd'hui, l'essentiel est d'approfondir le débat. Puisse ce numéro constituer une étape en ce sens.

Nous remercions l'ensemble des intervenants à la journée de travail et de réflexion du 7 mars, qui nous ont adressé leur contribution, ainsi qu'une étudiante de l'IRTS de Franche-Comté pour son témoignage.

1^{re} PARTIE : QUE SE PASSE-T-IL ?

Les cahiers du travail social n°86 ■ Comprendre et prévenir la radicalisation

J'ai connu quatre des « djihadistes » de Vesoul partis à Raqqa

CTS n° 86 - 2017

Témoignage d'une jeune femme,
future éducatrice, recueilli par
les Cahiers du Travail Social en mai 2017

Les prénoms des jeunes dont il est question dans ce texte ont été anonymés. Nous avons conservé, pour les jeunes partis à Raqqa, l'initiale de leur prénom.

Je suis issue d'une famille catholique. Ma grand-mère est croyante ; j'ai été baptisée, je suis allée à la préparation à la foi, j'ai fait mes communions... mais j'ai refusé de faire ma profession de foi. Je ne me sentais en effet plus croyante, je faisais tout cela pour ma famille.

En fait, je ne croyais pas vraiment en Dieu, je n'étais pas certaine qu'il existe.

De douze ans jusqu'à ce que je me convertisse à l'islam, je suis entrée dans une période très tumultueuse : première « cuite » à douze ans, premiers joints, redoublement de classe alors que j'étais une bonne élève.

À cette époque, j'avais un camarade de classe musulman... qui était amoureux de moi. Je le trouvais vraiment respectueux et précautionneux, surtout si je le compare aux autres garçons de son âge. Il avait cette pudeur et ce respect envers la femme qui étaient si importants pour moi à cette époque – je devenais une jeune fille.

Il faisait le ramadan et m'en avait expliqué les buts et l'intérêt. C'est la première approche que j'ai eue de la religion. J'avais des problèmes avec mes parents ; c'est à cette époque-là que j'ai rencontré Justine, qui m'a fait rencontrer C. (laquelle allait, plus tard, partir à Raqqa).

Ce qui m'a amenée à l'islam, c'est sans doute d'abord moi, mais aussi Justine qui a eu une vie assez difficile. Justine et moi nous nous soutenions l'une l'autre, nous avons toutes les deux des rapports extrêmement difficiles et durs avec nos mères respectives. Nous avons toujours eu des discussions sur Dieu, et Justine était convaincue de l'existence de Dieu – mais n'était pas encore musulmane.

Je me cherchais, donc, et c'était très difficile pour moi. Je décrochais de l'école, même si j'étais obligée d'y aller. J'entendais parler des théories du complot, qui me séduisaient. Justine m'a initiée à de nombreux vices, ce jusqu'à mes 17-18 ans.

À ce moment-là, Justine était en train d'approfondir ses connaissances sur l'islam. S'en sont suivis beaucoup de mois de recherche et de réflexion. Plus je lisais sur l'islam, plus je voulais en savoir et ne pas passer à côté de ça. J'ai parlé avec Justine, avec un imam, je regardais des vidéos sur le web, par exemple, de personnes qui se convertissaient à l'islam ou qui quittaient la religion, car je voulais ouvrir mes horizons, et conserver ma façon à moi de croire. J'y trouvais énormément de similitudes avec la religion catholique, mais l'islam restait associé au monde arabe. Je pensais à ma grand-mère, avec sa Bible, qui ressemble tant au Coran, mais comme nombre de Français, elle détestait les Arabes...

J'ai commencé à « traîner » avec Justine et C., nous fumions beaucoup de joints et buvions beaucoup d'alcool. Dès cette époque, C. s'intéressait elle aussi à l'islam. Mais C. en venait surtout à s'intéresser aux Illuminati, aux complots, aux francs-maçons... Elle me montrait des vidéos sur le web. J'avais alors dix-sept ans.

Tout cela me semblait curieux et me questionnait beaucoup. J'avais envie d'en savoir plus, et je me suis mise à croire à ces théories du complot. Je me méfiais de tout le monde. Quant à C., elle s'est petit à petit engagée dans une vision de vengeance : elle voulait se venger de ceux qui détestaient l'islam.

Justine et C. se sont mises en colocation. Je les voyais moins. Elles se sont disputées, par rapport à un problème de vente de drogue... Du coup, Justine et moi n'avons plus eu de nouvelles de C. Cela se passait vers 2010.

J'ai continué de mon côté à m'instruire sur l'islam, et commencé à pratiquer. J'ai commencé par ne plus manger de porc (ce qui est l'un des cinq piliers de l'islam), ne plus boire d'alcool, ne plus fumer de joints ; je ne mettais plus de mini-jupe et n'avais plus de décolletés ; j'étais devenue plus pudique.

Ce nouveau comportement a alerté ma mère, qui a découvert une conversation « Facebook » que j'ai eue avec B., qui était une très bonne connaissance de C. Or, B., qui était un converti (et qui est parti à Raqqa lui aussi), a commencé à me parler de Ben Laden et légitimait toutes ses actions. Pour lui, j'étais une proie facile puisque je m'intéressais de très près à l'islam et que je m'étais engagée dans la pratique. Ma mère a très mal réagi, et j'ai vécu une période très difficile de rejet.

Durant toutes ces années, j'ai pratiqué l'islam en paix avec le reste du monde, en appliquant ce qui m'avait touchée moi dans le Coran : respect de l'autre, de ses différences. Plus j'avancais dans la religion, plus j'en voyais les bienfaits sur moi et mes relations avec les autres.

Vers 2013-2014, Justine a repris contact avec C. Elles se sont échangées des SMS pour prendre des nouvelles mutuelles. Justine et moi avons été alertées par le discours subitement très différent de C. sur l'islam.

Lorsque Justine lui demandait pourquoi ses volets étaient toujours fermés lorsqu'elle passait devant chez elle, C. lui répondait que chez elle, elle ne portait pas la burqa et que les passants étaient susceptibles de la voir. Face à l'étonnement de Justine, surprise de cette conception de la femme dans l'islam, C. lui a répondu en lui disant que selon elle, Justine avait une vision de l'islam trop « bisounours » (selon ses propres termes).

Elle a ajouté que la France était un pays de mécréants, qui refusaient toute manifestation religieuse, notamment de la part des musulmans, et que, de ce fait, il ne fallait pas prendre en compte le hadîth « Si on te frappe, tend l'autre joue », mais qu'il fallait au contraire « porter le premier coup ».

Justine lui a demandé d'argumenter ses propos, et d'où provenait une telle haine à l'égard de la France. C. lui a répondu que, si l'on en jugeait par le climat qui régnait en France, il ne restait qu'à prendre les armes, ne pas rester sur une terre mécréante, et partir se battre pour défendre l'islam.

C'est alors que C. a abordé le thème du djihad, et Justine a manifesté son désaccord. Justine lui rétorquait que le djihad est un combat que chaque musulman doit mener lui-même et contre les mauvaises tentations qui sont en lui, et cela n'implique pas la nécessité de s'en prendre à des personnes, y compris des mécréants. C. a insisté : pour elle, il s'agissait là d'une vision édulcorée de l'islam ; Justine était une mauvaise musulmane ; il ne fallait pas rester dans un pays mécréant. Justine répondait : « Mais toi qui es musulmane, tu es donc consciente de l'existence d'un Paradis et de l'Enfer, et de tous les actes que nous devons mener au quotidien pour parvenir au Paradis. De ce fait, comment peux-tu être certaine qu'en te faisant sauter, par exemple, tu vas aller quand même au Paradis ? Si l'islam était vraiment la violence que tu prônes, nous n'aurions pas à passer sur Terre, et il n'y aurait que le Paradis, avec Dieu et ses créatures ».

C. a alors conseillé à Justine de s'instruire autrement sur la religion et de ne plus se référer au seul Coran et aux hadiths. C. proposait aussi à Justine de partir faire des « actions humanitaires » en Syrie, pour aider les musulmans en butte à l'oppression.

Après toute cette séquence de discussions, Justine n'a plus voulu avoir de contact avec C., se rendant compte que c'était peine perdue que de chercher à la « raisonner ».

Pourtant, C. et Justine avaient été d'accord un moment pour partir dans un pays plus tolérant que la France par rapport à l'islam. Mais cette idée était oubliée : C. voulait partir, bien sûr, mais plutôt en suivant ses nouvelles idées sur l'islam.

Le frère de C. était lui aussi dans la délinquance. Or, un beau jour, je me suis trouvée avec lui pour passer mon code. Il a refusé de me faire la bise, et il portait une barbe, ce qui m'a mis la puce à l'oreille ; j'ai fait aussitôt le lien avec la discussion qui avait eu lieu entre Justine et C., et j'ai compris ce qui se passait.

Par la suite, je n'ai plus vu aucun des protagonistes, tous sont en effet partis en Syrie peu de temps après ma rencontre avec le frère de C.

D'après les rumeurs qui couraient, C. se serait mariée avec l'un des « djihadistes » vésuliens.

B. se serait lui aussi marié avec l'autre fille partie avec C.

Quant aux autres : le frère de C. les aurait suivis. À partir de ce moment, nous n'avons plus eu d'autres nouvelles, à part la vidéo postée sur le web par l'un d'entre eux confirmant d'abord sa présence à Raqqa, vantant la vie qu'ils avaient là-bas, et la présence aussi de son épouse, dont il ne cite pas le prénom mais dont je peux supposer qu'il s'agit de C., avec qui il a eu un enfant.

Je connaissais l'auteur de cette vidéo, qui était plutôt genre « fils à papa », issu d'une « bonne famille » connue de Vesoul. Dans cette vidéo, il appelle ses « frères » à tuer des mécréants partout en Occident, et lance cette menace contre les non-musulmans : « Sachez que les lions du califat sont maintenant à quelques kilomètres de vos frontières [...] Attendez-vous à ce que chaque semaine, chaque jour, il se passe des attaques dans vos pays ».

Quant à moi, pourquoi ne suis-je pas partie ?

D'abord parce que je me réfère aux versets du Coran, la sourate 5 verset 32 précisément, qui dit qu'il ne faut pas tuer : « C'est pourquoi Nous avons prescrit [...] que quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes ».

Les raisons qui m'ont poussée à me convertir sont une description de l'islam comme une religion de paix, de tolérance, et ce même envers les non-croyants. En tant que créatures, nous n'avons pas le pouvoir de prendre ni de donner la vie ; c'est Dieu qui décide quand nous allons apparaître sur Terre et du moment ainsi que des circonstances de notre mort. Seul Dieu possède ce pouvoir, et je crois en la véracité du verset qui affirme « Dieu guide et égare qui Il veut ». Cette phrase, pour moi, résume l'incompatibilité entre être musulman et le fait de décider nous-mêmes du sort d'un mécréant ; ce n'est pas parce qu'ils sont mécréants qu'on doit les tuer, seul Dieu possède ce pouvoir, y compris celui de les guider vers Lui ou de les laisser égarés, loin du « droit chemin ».

Je pense que les « djihadistes » partis à Raqqa se sont sentis rejetés par la société, et qu'ils se trompent de combat. Ils n'ont pas accompli leur djihad à eux, intérieur. Et ils le reportent à l'extérieur, sur un plan idéologique.

Je pense que c'est « facile » de tomber dans une idéologie comme celle qui anime les « djihadistes », et que, sur le plan psychologique, il y a une fragilité existante et un terreau sur lequel germent facilement des tendances radicales. Ainsi, ce sont des jeunes dont les parents travaillaient beaucoup, ne prenaient pas le temps de s'occuper d'eux ni de les regarder grandir.

Je pense que tout cela provient beaucoup de l'ignorance de notre religion, l'islam, et de ses concepts. Ainsi, ma mère a eu du mal à me comprendre, mais maintenant, grâce aux discussions et aux explications que nous avons eues ensemble, et du fait de l'impact que ma conversion à l'islam a eu sur mon attitude, elle me comprend.

C'est pour cette raison que je voudrais conclure en disant que les personnes qui détestent l'islam et haïssent les musulmans n'ont en fait aucune connaissance de notre religion, et je souhaiterais qu'ils s'y intéressent, les inviter à lire et à s'informer, pour, enfin, tolérer la différence.

Une dynamique de globalisation du ressentiment¹

François BURGAT

Directeur de recherche au CNRS à l'IREMAM (Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman) et coordinateur du projet européen WAFAW (When Authoritarianism Fails in the Arab World)

Est-ce que les tueries de Nice ou de Saint-Étienne du-Rouvray modifient certaines thèses développées après le 13-Novembre et les attentats de janvier 2015 parmi les islamologues, selon vous ?

Ma principale divergence avec les interprétations qui dominent le paysage politico-médiatique et ont reçu la caution d'une partie de la scène académique est relativement claire : toute approche qui ne permet pas de penser la part, que je considère comme déterminante, de la responsabilité des non-musulmans est vouée à l'échec.

Je vous laisse donc faire, le cas échéant, la différence entre ceux qui excluent les causalités politiques du passage à l'acte des djihadistes et ceux qui entendent au contraire souligner leur centralité. Entre les approches qui se focalisent sur les détails du comment de l'expression de cette hostilité dont nous sommes les cibles (les vecteurs, les itinéraires, les médiateurs, les... financements) et celles qui entendent privilégier la recherche et la prise en compte du... pourquoi de cette hostilité ! Entre les analyses qui pensent pouvoir établir que la France est attaquée pour ce qu'elle est et celles qui veulent établir qu'elle est beaucoup plus banalement attaquée pour ce qu'elle fait.

Assiste-t-on, avec les tueries de Nice voire d'Orlando, à une nouvelle forme de terrorisme djihadiste, sans liaison directe avec des organisations terroristes ?

Une première frontière significative avait été franchie entre Charlie et l'Hyper Cacher en janvier 2015 et le Bataclan le 13-Novembre, dans une direction qui est allée en se confirmant : à Charlie, les cibles

1. Cette interview réalisée par Joseph Confavreux a fait l'objet d'une publication en ligne sur le site de Médiapart le mercredi 27 juillet 2016 (www.mediapart.fr). Nous remercions l'auteur d'avoir autorisé sa parution dans ce numéro des Cahiers du travail social. (ndlr).

étaient plus ou moins directement associées à une entreprise spécifique (les caricatures du prophète de l'islam) ayant soulevé le ressentiment des assaillants. À l'Hyper Cacher, l'accusation était déjà plus large puisque les victimes étaient simplement réputées membres d'une « communauté » accusée d'être associée plus étroitement que leurs compatriotes à la politique de l'État hébreu. Les attentats du Bataclan, du Stade de France ou de Nice ne feront aucune distinction (de nationalité ou de croyance) entre les victimes. Le dernier stade dans l'horreur, franchi à Saint-Étienne-du-Rouvray, est sans doute destiné avant tout à montrer l'absence du moindre sanctuaire dans les cibles possibles des attaques.

Les enseignements de Nice sont à mes yeux au nombre de trois. Il y a été démontré d'abord que des actions meurtrières de masse pouvaient être mises en œuvre sans recourir à des explosifs ou à un équipement militaire. Il y a été surtout confirmé ensuite que la religiosité ostentatoire, ou le « salafisme », ne faisaient pas nécessairement partie du profil des assaillants. Et donc que le lexique, en l'occurrence « islamique », des activistes n'était bien qu'un adjuvant, un mode d'expression de leur radicalisation politique et non pas son carburant ou sa « cause ».

Si l'on a eu confirmation à Nice que pouvaient entrer en scène des djihadistes qui n'ont pas formellement le profil habituel d'un militant islamiste, encore faut-il à mon sens souligner que le passage à l'acte ne trouve pas son origine dans cette sorte de rupture « nihiliste » des assaillants avec leur environnement que propose Olivier Roy. Il résulte à l'opposé d'un engagement fusionnel au service de ce qui est perçu comme la légitime défense de cet environnement, dans le cadre d'une confrontation, politique et militaire, contre un État – la France – accusé de s'en prendre, sur de multiples théâtres d'action, à leurs coreligionnaires et dont ils veulent pour cela punir indistinctement tous les ressortissants. Sauf à ouvrir les yeux sur cette matrice politique, on risque non seulement de ne pas comprendre l'origine mais aussi – de manière encore plus préjudiciable – de ne pas trouver la porte de sortie de cette configuration conflictuelle.

Enfin, on a vu à l'œuvre à Nice, comme sans doute à Orlando, un processus d'autorecrutement de quelqu'un qui n'aurait pas été formellement approché par des djihadistes établis. S'il est le fruit d'un passage à l'acte solitaire, sur une toile de fond d'échec individuel, le passage à la violence s'inscrit néanmoins, à Nice comme ailleurs, dans une dynamique de « globalisation du ressentiment » qui demeure pour moi éminemment politique. Des déçus/exclus du théâtre français intériorisent l'imaginaire des déçus/exclus du théâtre oriental. Ils répondent « spontanément » en France à l'offre très politique de djihad exprimée par l'organisation « mère » (Daech) depuis le théâtre syro-irakien dont ils s'approprient les motivations, sans avoir été cependant formellement recrutés par cette organisation.

Pourquoi est-ce le djihadisme qui capte en priorité aujourd'hui les frustrations, colères, violences et folies de notre époque ?

Question essentielle, car une réponse raisonnée pourrait nous épargner de nombreux contresens dans l'élaboration de notre réaction ! Il est important de souligner tout d'abord que le djihadisme n'est que l'une des nombreuses expressions possibles de ce que l'on regroupe sous le spectre de « l'islam politique » ou de « l'islamisme ». Les islamistes qui font usage de ce « parler musulman » auquel je me réfère pour permettre de penser sa diversité (en le distinguant d'un « agir » unique) le font sur un très large spectre politique. Ils ne sauraient donc être réduits à la seule expression de ce djihadisme, qui rejette effectivement une partie au moins de ces valeurs que nous considérons légitimement comme universelles.

L'expression djihadiste radicale et sectaire de l'islamisme fait en réalité figure d'exception à la règle de la compatibilité de la référence musulmane – y compris telle qu'elle est appropriée par la mouvance des Frères musulmans, largement majoritaire – avec les valeurs universelles. En tout état de cause, comprendre que les djihadistes utilisent, comme d'autres, le lexique endogène de l'islam pour répondre à ce qu'ils voient comme un défi mondial ne signifie pas que leurs actions puissent être expliquées par une approche globalisante et essentialiste « de l'islam ».

Pour comprendre l'origine du djihadisme, il faut plus prosaïquement examiner les circonstances très profanes, essentiellement politiques (ingérences militaires, collusion avec les dictateurs, exclusion, marginalisation, humiliation, répression, torture...) qui ont fabriqué des acteurs désireux, non point tant d'user de l'islam pour justifier leur conduite, que de considérer la violence comme la seule réponse possible à leurs maux du moment.

Mais pourquoi ce lexique islamique est-il le plus « performant » ?

Prenons le temps pour le comprendre de faire un détour par une temporalité et une territorialité plus larges que celles de l'épisode ultime du djihadisme européen. Ce temps long, c'est celui de la dynamique de décolonisation, puis de la recolonisation du Moyen-Orient et de son corollaire, la gestation du large spectre de l'islam dit politique. Dans la foulée du processus de décolonisation, le lexique islamique a pris la place du nationalisme arabe et de l'anti-impérialisme (tous deux perçus comme des lexiques européens), pour mettre enfin à distance cet Occident toujours envahissant.

La « plus-value » de ce lexique islamique, ai-je pour ma part affirmé de très longue date, est de nature symbolique et politique bien plus que religieuse : l'usage d'un lexique « non occidental » potentialise en quelque sorte la remise à distance de l'Occident colonisateur qui est inhérente à cette affirmation identitaire

des ex-colonisés. Avant d'être « sacré », le « parler musulman » est d'abord *home made*. Jusqu'à ce jour, sa principale force d'attraction tient en effet à ce qu'il est perçu comme plus étroitement lié à la culture héritée de ses usagers que les autres lexiques politiques – notamment marxiste ou nationaliste – utilisés pour combattre l'entreprise coloniale.

En 2016, après la longue séquence de la première guerre du Golfe et le million (et demi ?) de morts de l'interminable « guerre » afghane puis irakienne « contre la terreur », nous sommes toujours dans un contexte historique où la prise en compte de cette dimension réactive de l'affirmation islamiste demeure essentielle. Même si elle n'a pas le monopole de l'écriture de l'Histoire, cette affirmation tire sa capacité de mobilisation de l'utopie d'une reconquête symbolique parachevant la décolonisation. Elle a été entreprise contre le colonisateur d'abord puis, après les indépendances, contre des élites nationalistes perçues – à tort ou à raison – comme étant demeurées trop proches de l'univers symbolique du colonisateur. Une fois cela dit, il est essentiel de prendre le temps de constater que ce lexique musulman permet toutes sortes d'« agir ». L'éventail de l'islam politique s'ouvre aujourd'hui, du démocrate Rached Ghannouchi au combattant sectaire Abou Bakr al-Baghdadi. Le djihadisme n'est que l'une des franges du mouvement islamiste, la proportion des individus concernés étant infime. Sa montée en visibilité n'a pu se faire, en Orient comme en Europe, qu'à cause de très profonds dysfonctionnements des mécanismes de la représentation politique et de l'allocation des ressources, pas seulement matérielles. Or, à ces dysfonctionnements, nous sommes très directement associés, puisqu'ils résultent initialement, pour une partie essentielle, de « notre » irruption guerrière massive au Proche-Orient depuis 1991.

Il faut cesser de chercher dans le lexique des acteurs (l'islam, le salafisme) les clefs de la compréhension de leurs actions. Il vaut mieux chercher pourquoi des individus font le choix d'une expression clivante (le salafisme) ou guerrière (le djihadisme) de leur appartenance religieuse et accepter que nous y sommes pour quelque chose ! Il faut donc cesser de chercher dans la « réforme de l'islam » (ou dans la mise des musulmans sous surveillance policière) la clef de leur « déradicalisation » ! C'est de ce formidable contresens, répété ad nauseam par nos élites politiques, qu'il faut sortir.

C'est à ce prix que nous pourrions comprendre – et le cas échéant atténuer – l'hostilité politique que nous avons générée chez de nombreux musulmans. Et cesser de nous enfermer dans l'impasse de cette lecture culturaliste qui invite à une réaction seulement policière. Le piège semble pourtant se refermer aujourd'hui : les cris de surenchère sécuritaire et sectaire qui montent d'une très large partie de la classe politique résonnent comme autant de victoires pour la stratégie de division de Daech, qui peut compter désormais chez nous sur de très solides relais.

Que fait-on du concept de « radicalisation » à partir du moment où celle-ci peut se faire en une semaine ?

L'une au moins de nos difficultés à comprendre le processus de passage à l'acte des « djihadistes » tient, encore une fois, à notre attachement obsessionnel et exclusif au prisme des motivations religieuses alors qu'il est évident que nous sommes ici sur un terrain essentiellement politique. Nous sommes prisonniers de cette fausse piste analytique, que nous révèrons parce qu'elle exonère notre responsabilité. Elle considère que, majoritairement, la radicalisation religieuse précède (et donc cause) la radicalisation politique alors que c'est globalement, à mon sens, l'inverse qui se produit, comme le profil du niçois vient une nouvelle fois de le démontrer.

Si l'on accepte de regarder cette notion de radicalisation par le prisme du politique, elle recouvre donc ici assez simplement celle de passage à l'action (armée) ou de passage à l'acte. Mais, dans le cas de Bouhlel, cette « radicalisation djihadiste » n'a pas été précédée d'une plus ou moins longue phase de « montée en religiosité ». Il est clair qu'elle ne s'est pas construite en vingt-quatre heures. Mais si nous n'avons su la lire que par le prisme de cette montée en religiosité qui n'a pas eu cours, il est normal qu'elle ait échappé à notre attention.

Que signifie le fait que Daech revendique des actes qui semblent être plus proches de la folie que de la politique ou de la géopolitique ?

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec l'idée que les modalités de mise en œuvre de la violence suffisent à éclairer ses origines et à lui conférer un statut, en l'occurrence « pathologique ». Un massacre commis à Nice, parce que le mode opératoire serait très « artisanal », relèverait de la seule délinquance psychiatrique criminelle, alors que ceux qui commettent les bombes et les missiles de nos avions Rafale, dans les banlieues de Mossoul, pas seulement lorsqu'ils carbonisent par erreur des dizaines de civils, relèveraient de la « légitime défense » ou des nobles subtilités de la géostratégie ?

Avec de telles catégories, le risque est grand de ne plus rien comprendre aux raisons pour lesquelles, aux yeux des « terroristes », nous sommes devenus des cibles légitimes. Nos propres violences en tous genres (hexagonales et orientales, directes ou par dictateurs interposés) ne peuvent pas disparaître aussi systématiquement de notre évaluation de celles dont nous sommes les cibles. « Leurs » bombes ne sauraient trop durablement masquer les « nôtres ». Bien avant l'attentat du Bataclan, j'avais écrit que « les performances des pilotes de nos avions Rafale » risquaient de « mettre en péril celles de nos fantassins de Vigipirate ». Depuis, nous n'avons très subtilement fait qu'augmenter le rythme de nos frappes aériennes ! Cherchez l'erreur...

La France est-elle une cible privilégiée, et si oui pourquoi ?

Peut-être bien. Certainement pas, comme nous le répète en chœur la classe politique tout entière, pour « ce qu'elle est ». Mais bien plus vraisemblablement pour ce qu'elle fait ! Il existe sans doute, historiquement, une altérité ethnique ou confessionnelle « à la française », plus clivante que son homologue anglo-saxonne. Elle est héritée directement de cette propension de nos « Lumières » à n'éclairer qu'un seul des deux côtés de la longue route coloniale, c'est-à-dire des modalités de notre « assimilation » (à deux vitesses dans le meilleur des cas, jalonnée souvent d'épouvantables massacres) des colonisés puis, dans l'Hexagone, avec les limites du vivre ensemble que l'on sait de leurs descendants. Elle est héritée ensuite d'une conception très ethnocentrique de la laïcité. Notre propension à « ethniciser l'universel », c'est-à-dire à confondre les frontières de l'universel avec celles de notre culture – est sans doute assez spécifiquement française.

Cela explique peut-être le fait que les Anglo-Saxons, qui sont, à tort ou à raison, réputés s'être moins engagés que les Français sur le terrain de l'assimilation culturelle, prennent moins systématiquement la fuite aujourd'hui devant un Sikh enturbanné ou une musulmane voilée.

Ensuite, mais sans doute aurait-il fallu commencer par cela, nous avons fait montre d'une propension particulière – sur le modèle, il est vrai, des Américains et de leurs Pinochet – à soutenir, de Ben Ali à Sissi, les pires dictatures arabes contre leurs opposants islamistes même les plus modérés. Dans le droit fil de nos engagements coloniaux, nos aventures guerrières récentes (en Afghanistan, au Mali, en Syrie et en Irak), dont on attend jusqu'à ce jour une évaluation réaliste, ont bien évidemment parachevé ce profil.

La réaction française à l'attentat de Nice (intensification des bombardements annoncée, renforcement des dispositifs antiterroristes dans l'état d'urgence) est-elle susceptible de freiner les attaques ?

Pour dire les choses clairement, le logiciel malsain de nos gouvernants les a davantage conduits, bien avant Nice, à cultiver le phénomène terroriste à des fins très électoralistes, qu'à s'attacher lucidement, courageusement, modestement à le résorber. Notre réponse s'est limitée à un registre de répression et d'agression militaire, dont la réaction américaine au 11-Septembre, mélange de Patriot Act et de « carpet bombing », a démontré amplement les limites. Je n'ai jamais eu la naïveté de sous-estimer l'utilité des mesures de surveillance telles que celles qui empêchent au porteur d'une bombe de monter dans un avion ou d'entrer dans un supermarché. Mais une fois le poseur de bombes arrêté, il faut impérativement s'attacher (par souci d'efficacité, et non pas – ou pas

seulement – par altruisme) à « démonter » la « machine à fabriquer les poseurs de bombes »!

Une réponse seulement répressive, a fortiori militarisée, est non seulement vouée à l'échec mais à l'aggravation de la situation, à la multiplication des raisons de se radicaliser, et de passer à l'acte. La réaction seulement sécuritaire ignore aveuglément la responsabilité des non-musulmans dans l'escalade de la violence. Lorsque, pour répondre aux attentats du 13-Novembre, nos gouvernants ont – après avoir lancé le Charles-de-Gaulle dans la bataille orientale – tenté d'exploiter sur le théâtre hexagonal la filière de la « déchéance de nationalité », je doute qu'ils aient amélioré notre sécurité. Je suis même persuadé du contraire.

Pour recoudre les déchirures latentes du tissu politique national meurtri, pour réduire le mal-être de centaines de milliers de citoyens de confession musulmane, il aurait fallu, plus que jamais, y appliquer du baume de confiance et de reconnaissance. À l'opposé, Valls et son logiciel électoraliste y ont versé l'acide d'un surcroît de stigmatisation et de suspicion. Avec les dégâts causés par l'usage des facilités inhérentes à l'état d'urgence (3 000 irruptions violentes dans les intimités de citoyens totalement innocents pour... un nombre infime d'affaires transmises à la justice), il n'est pas impensable que, pour un djihadiste arrêté, une telle méthode ait contribué à nourrir dix fois plus de nouvelles vocations...

Sur le théâtre oriental cette fois, au lieu d'affronter la complexité de la crise syro-irakienne, nous avons, en septembre 2014 – aux côtés de quasiment toutes les aviations occidentales, arabes et russe – adopté cette stratégie de frappes aériennes au bénéfice des restes de l'armée irakienne et des milices kurdes et chiites qui combattent au sol. Nous sommes en fait tombés ainsi dans le piège du « sauvetage » des principaux rouages de fabrication et d'exportation de la violence. Car la source première de la violence, faut-il rappeler, n'est pas Daech ! Ce sont ces régimes de Damas et de Bagdad dont nous avons contribué – aux côtés des Russes – à prolonger la capacité de nuire, différant d'autant les chances de négociation qui auraient permis d'entrevoir une sortie de crise. La réponse armée conjointe n'est certes pas totalement « inefficace » sur le strict plan militaire. Mais dans quelle direction cette stratégie nous emmène-t-elle ? Vers quelle « victoire » ? Nous sommes en réalité en train de remettre les clefs de ces champs de ruines que fabriquent nos bombes à d'autres forces sectaires : les milices chiites ou kurdes par exemple (parées ici et là, comme les Kurdes par BHL, d'improbables vertus civiques) dont rien ne permet de penser, bien au contraire, qu'elles sont porteuses d'une quelconque stabilité régionale !

Car rien ne sera résolu – en Syrie comme en Irak (ou en Libye ou ailleurs...) – tant qu'une alternative politique locale ne sera pas en vue. Une simple défaite militaire, la désastreuse invasion de l'Irak en 2003 l'a démontré, ne fera que déplacer le problème dans l'espace ou le reporter dans le temps. Elle disséminera le potentiel terroriste de Daech dans le paysage régional et international où l'organisation

poursuivra le combat, y compris naturellement sur notre sol et n'importe où sur la planète où nous sommes présents. Et elle le fera sous des formes moins frontales et donc bien plus difficiles à contrer avec le « confort » relatif d'une simple campagne aérienne.

Les experts français, réputés être seulement « en guerre des égos », ayant tout de même de solides points communs, j'emprunte régulièrement à Olivier Roy son excellentissime formule : le plus efficace des ennemis de Daech, c'est... Daech. Chaque fois que des forces aussi illégitimes que nous le sommes au Proche-Orient tentent de se substituer à cet efficace ennemi (intérieur) qu'est l'autodiscréditation que coûte à Daech son autoritarisme aveugle, elles lui confèrent un surcroît de légitimité qui le protège de ses erreurs et le rendent donc plus fort !...

Que faut-il faire aujourd'hui pour que la liste des familles brisées ne s'allonge pas de nouveau dans les prochains mois ?

À court terme, à moins d'envoyer Manuel Valls faire un stage chez son homologue québécois Trudeau, je ne vois malheureusement que peu de chose. À moins court terme, c'est en revanche... presque simple. Il faut (seulement) que le gouvernement change (« radicalement ») la lecture terriblement unilatérale qu'il fait de l'origine du « terrorisme » ! Il faut accepter lucidement d'y réintégrer la part de la responsabilité essentielle qui est la sienne et celle de ses prédécesseurs. Il prendra alors conscience de la formidable marge d'action qui s'offre à lui s'il accepte, en infléchissant les plus irréflechies et les plus égoïstes de « nos » politiques, de fournir une réponse autre que celle du tout-sécuritaire et du tout-répressif, dont la longue « guerre contre la terreur » a si clairement montré les limites et la dangerosité.

Assumer le dissensus

Philippe GODARD

Formateur en pédagogie, IRTS de Franche-Comté, créateur de collections de livres documentaires pour la jeunesse

« À mesure que le temps passe et que les horreurs s'accumulent, l'esprit semble sécréter une sorte d'indifférence autoprotectrice que seuls des chocs de plus en plus violents peuvent ébranler, de la même manière que le corps acquiert une immunité contre une drogue et a besoin de dose toujours plus fortes. »¹

Le processus qui conduit des adolescents et des adultes à se radicaliser est désormais connu et analysé. Il peut se résumer ainsi : désillusion par rapport au monde contemporain, à la famille, aux valeurs sociales dominantes, à la politique et aux médias, entre autres ; approche de certaines idées non conformes, par le biais notamment du web ; passage obligé par une phase conspirationniste (croyance en les Illuminati, les Reptiliens, etc.²) ; de cette désillusion croissante, ces personnes tirent la conclusion que le monde actuel doit être détruit ; plongée dans des idéologies extrêmes (le « salafisme » représenté notamment par le prétendu État islamique, ou le néonazisme illustré par le succès, sur le web, d'Anders Breivik, ou encore les thèses révisionnistes répandues en France par divers canaux) ; enfin et éventuellement, passage à l'acte (départ pour la Syrie ou massacres, comme au Bataclan ou sur l'île d'Utøya)³.

L'essai *Du consensus au terrorisme*⁴ montre en quoi le discours consensuel sur la violence est inopérant pour ébranler, chez les jeunes désillusionnés séduits par les thèses conspirationnistes, le processus qui peut les conduire jusqu'au terrorisme. Ce discours du consensus affirme que la seule violence légitime est celle de l'État ; il confond donc légalité et légitimité.

1. ORWELL George, *Essais, articles et lettres. Volume IV, 1945-1950*, Paris : Éditions Ivrea, Éditions de l'Encyclopédie des nuisances, 2001 (texte de 1947), p. 327.

2. Les Illuminati ont 46 millions de pages web référencées par Google (le 8 janvier 2017), les Reptiliens plus de 5 millions, Anders Breivik plus de 4 millions, à comparer avec, par exemple, les 1,6 million de pages consacrées à l'Armée zapatiste de Chiapas, les 556 000 pages pour le parti communiste français ou les 412 000 pages pour les Brigades rouges italiennes. Voir aussi Raphaël JOSSET, *Complosphère. L'esprit conspirationniste à l'ère des réseaux*, Paris : Lemieux éditeur, 2015, 184 p.

3. Pour une vision plus détaillée du processus, voir ici même l'entretien avec une étudiante de l'IRTS ayant connu de très près le groupe de Vésuliens partis en Syrie en 2014, dont deux membres ont trouvé la mort et dont on peut avoir un aperçu de l'idéologie qui les anime sur le site <http://www.memri.fr/2015/06/09/un-combattant-francais-de-letat-islamique-appelle-les-musulmans-a-rejoindre-le-djihad-et-vient-occident-que-lei-est-pret-a-frapper-nimporte-ou-nimporte-quand/>

4. GODARD Philippe, *Du consensus au terrorisme*, Lyon : Golias, 2016, 144 p., disponible au Centre de ressources documentaires de l'IRTS de Franche-Comté.

De plus, l'antiterrorisme lui-même échoue à briser, à la « racine », le processus de « radicalisation ».

Précisons ce que le terme de radicalisation a d'impropre : il ne s'agit en aucun cas d'une radicalisation (islamiste ou néo-nazie ou autre) qui consisterait à aller *comprendre* la politique à la racine, mais d'une simple « extrémisation » totale et aboutie car niant le contexte politique, socio-culturel, économique, etc., pour ériger un absolu comme « vivre comme au temps du Prophète » ou « créer un espace vital aryen ». Nous savons au moins depuis Hitler à quoi cette extrémisation peut aboutir lorsqu'elle est mise en œuvre à l'échelle d'un pays : extermination pure et simple des individus non conformes à l'idéologie d'État⁵. N'oublions pas non plus que les génocides les plus graves à l'échelle de l'humanité, la traite des Africains et l'extermination des juifs, sont dus à des Européens, issus de ce continent qui prétend être le phare du monde en matière de culture ou de pensée politique.

Dans *Le langage des sans-voix*⁶, le philosophe canadien Stephen d'Arcy a montré pour sa part que le curseur démocratique ne devrait pas être placé en fonction du degré de la violence mise en œuvre par tel État ou tel groupe, au point qu'il existe des mouvements n'utilisant pas la violence et pourtant antidémocratiques, alors que d'autres mouvements utilisant la violence sont néanmoins démocratiques, comme l'Armée zapatiste de libération nationale au Chiapas.

Précisons cette thèse centrale dans notre réflexion : *ce n'est pas parce que l'État est le seul détenteur de la violence légale qu'il est aussi le seul auteur de la violence légitime*, au point qu'il existe des violences légitimes dirigées contre des États, et que des États mettent en œuvre des violences qui, du point de vue de l'émancipation humaine qui nous occupe, sont totalement illégitimes.

Cette distinction essentielle étant selon nous acquise, nous ne nous engageons pas dans les arguties sur la supposée mansuétude d'une telle vision à l'égard des terroristes⁷ : notre but, ici et dans tout le travail que nous effectuons depuis maintenant plusieurs années, n'est que de tenter d'éradiquer – éradiquer, et pas adoucir –, partout où nous la rencontrons, et notamment dans les collèges, lycées et groupes de jeunes « incasables », la pensée conspirationniste-totalitaire qui fait le lit du terrorisme actuel.

La véritable question est plutôt : comment débusquer et attaquer cette pensée au point d'ébranler, chez celles et ceux qui la portent, leurs certitudes et les ramener à un véritable travail de réflexion sur leur propre vie, leur émancipation et le bien-être de cette société ?

5. Voir les chapitres de *Mein Kampf* consacrés à l'État et à la conception raciste de l'État, tout à fait éclairants sur ce point.

6. D'ARCY Stephen, *Le Langage des sans-voix. Les bienfaits du militantisme pour la démocratie*, Montréal : Écosociété, 2016, 248 p., disponible au Centre de ressources documentaires de l'IRTS de Franche-Comté.

7. Chemin sur lequel s'engage, à notre avis de façon maladroite, Gérard BRONNER dans *La pensée extrême. Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques*, Paris : PUF, 2016, 367 p., disponible au Centre de ressources documentaires de l'IRTS de Franche-Comté.

Démocratie et désillusion

Pour cela, remontons la piste jusqu'au moment de la naissance de la désillusion en système démocratique et républicain. Nous nous appuyons ici sur deux des rares écrivains qui ont fait part de leur douloureux désenchantement. Avec Manon Roland (1754-1793)⁸, désillusionnée par la Révolution française à laquelle elle s'était pourtant vouée corps et âme, ou l'écrivain autrichien Stefan Zweig (1881-1942)⁹, nous pénétrons dans les espaces les plus intimes de pensées très élaborées et qui, pourtant, se trouvent démunies face à l'horreur de l'état du monde.

C'est ainsi que Manon Roland finit par écrire dans ses « Dernières pensées », quelques jours avant d'être condamnée par le Tribunal révolutionnaire à la guillotine : « La liberté n'est pas faite pour cette Nation corrompue qui ne sort du lit de la débauche ou de la fange de la misère que pour s'abrutir dans la licence et rugir en se vautrant dans le sang qui ruisselle des échafauds ! Elle n'est pas faite pour ces faibles individus qui songent encore à conserver leurs jours lorsque la patrie est dans les larmes, que les guerres civiles la ravagent et que la destruction s'étend partout avec la peur. » Le style même de Manon Roland, vif et sans concession, indique l'étendue de son désastre intime. Elle nous invite à réfléchir aux actes politiques, aux décisions incomprises, à l'incapacité de se défendre, qu'elle connut dans toute son horreur lors de ses comparutions devant le Tribunal révolutionnaire présidé par le sinistre Fouquier-Tinville. Le seul crime de Manon Roland avait été de penser autrement que les jacobins après le procès des girondins, au début de l'année 1793.

Stefan Zweig, quant à lui, ne comprit pas comment l'idéologie propagée par Hitler, manichéenne au point d'être sans aucune profondeur et dépourvue de la moindre intelligence, avait néanmoins pu conquérir l'ensemble de l'espace germanophone, transformé en un « espace vital aryen » totalitaire et exterminateur de toute différence, alors que Vienne, où il était né et où avait longtemps vécu Hitler lui-même, avait été la cité phare de l'intelligentsia européenne et mondiale au tournant des XIX^e et XX^e siècles.

Qu'en est-il de nos jours ? En 2015 et suite aux massacres des 7 et 9 janvier à Charlie-Hebdo et à l'Hypercacher, une pensée officielle émergea alors, portée par l'État, la classe politique et notamment le Premier ministre et la ministre de l'Éducation nationale, relayée par la totalité des médias : il fallait, après le massacre de Charlie-Hebdo, « être Charlie », comme il fallut « être Paris » en novembre 2015 après le massacre commis dans divers lieux de Paris, dont le Bataclan. Cependant, en janvier 2015, des jeunes, notamment dans des collèges et des lycées, refusèrent d'être Charlie, de même qu'en 1793 Manon Roland avait refusé de se taire après le procès inique des Girondins. Quel est donc notre rôle d'éducateurs dans un tel contexte de soutien massif à l'état d'urgence¹⁰,

8. On peut lire ses Mémoires : ROLAND DE LA PLATIERE Jeanne-Marie, *Mémoires de Madame Roland*, Paris : Mercure de France, 1966 (texte de 1793), 415 p.

9. ZWEIG Stefan, *Le Monde d'hier*, Paris : Flammarion, 2016 (texte de 1941), 239 p.

10. Voir par exemple : <http://www.atlantico.fr/decryptage/charlie-hebdo-hyper-casher-deux-ans-apres-5-points-francais-plus-comme-avant-jerome-fourquet-2928410.html> (consulté le 8 janvier 2017).

en partant du principe que la position que ne peut que défendre un travailleur social est de tout mettre en œuvre pour aider les naufragés de la vie ou les jeunes qui « ne sont pas Charlie » à construire leur propre liberté ? Les aider – et non les aimer, comme le soulignait Deligny –, les accompagner dans leur nécessaire travail d'émancipation, pour le dire autrement. Bref, les empêcher de glisser sur la pente qui les conduirait à massacrer des « mécréants », ici ou au Proche-Orient.

Violence et bouc émissaire

Cherchons d'abord à comprendre ce qui sous-tend à la fois l'exclusion des individus portant des pensées non conformes et la primauté de la répression sur la pédagogie (laquelle consisterait en l'ouverture d'un débat politique authentique).

Les sociétés humaines ne « font société » que si leurs composantes agissent avec cohésion et cohérence ; les membres du corps social se réunissent autour de valeurs partagées, comme la fraternité, l'égalité, la liberté. L'histoire nous enseigne que cette émulsion positive ne prend pas toujours ; il est alors difficile de dégager et de faire vivre des valeurs communes. Cependant, l'histoire montre aussi que n'importe quel ensemble social peut prendre forme et espérer durer, même en l'absence de valeurs partagées : il suffit que les individus qui le composent partagent de simples et banales opinions, à défaut de valeurs au sens fort du terme. Pire encore : même lorsque ce n'est pas ou plus le cas et que les opinions sont trop divergentes, comme il advient souvent en démocratie représentative, il suffit alors que les citoyens d'un État partagent au moins un *ennemi commun*. Cela s'avère hélas suffisant pour souder une société... Dans la France post-2015, qui ne partage plus de valeurs au sens fort, cet ennemi commun est le terroriste islamiste, et cela s'accorde parfaitement à notre monde contemporain qui produit de nombreux terroristes islamistes, au Proche-Orient comme dans les banlieues françaises, nous affirment les médias.

René Girard explique, dans *La Violence et le Sacré*, que, « pour délivrer la cité entière de la responsabilité qui pèse sur elle, [...], il faut réussir à transférer cette violence sur [...] un individu unique. Tous les protagonistes, dans le débat tragique, s'efforcent d'opérer ce transfert. [...] Une version particulière des événements réussit à s'imposer : elle perd son caractère polémique pour devenir la vérité du mythe, le mythe lui-même »¹¹. Ce que dit Girard du mythe d'Œdipe et de la pièce de Sophocle Œdipe Roi raconte la situation que nous vivons en France depuis 2015. Il se construit un mythe pour nous, en notre nom, qui est celui de « la liberté d'expression bafouée par des réactionnaires nostalgiques d'un passé religieux ».

Tandis que ceux d'en face construisent eux aussi leur mythe, inversé (« les démocraties capitalistes propagent la débauche, l'irréligion et le blasphème »), en utilisant les mêmes moyens, y compris les armes.

11. GIRARD René, *La Violence et le Sacré*, Paris : Hachette, 2011 (texte de 1972), 486 p. (Collection Pluriel).

Parlons d'abord de ce côté-ci du mythe, que les médias ont nommé un temps, en janvier 2015, « Union sacrée », que nous appellerons, nous, « consensus ». On nous trouve un adversaire dont le rejet fait consensus. Sur cet adversaire s'opère le transfert du malaise social, qui se dit : intégration manquée des familles originaires du Maghreb dans la société française, discrimination à l'embauche, taux de chômage des jeunes issus de ces familles de 45 ou 50% dans les « quartiers », montée des périls xénophobes dans une société qui se prétend démocratique et républicaine, etc. Notre adversaire est donc jeune, musulman, extrémiste, donc islamiste, désœuvré et chômeur, etc. Il correspond au portrait-robot de la « victime émissaire » que trace Girard, victime nécessaire pour faire consensus et recréer sans cesse ce mythe républicain à laquelle notre société reste attachée sans plus le comprendre. Car il ne faut vraiment plus comprendre le mythe républicain des origines (1792) pour parler d'« union sacrée » en une telle occasion et pour chanter *La Marseillaise* à l'Assemblée nationale en janvier 2015 – de quel « sang impur » s'agissait-il donc pour la circonstance ? Comment oublier celles et ceux qui, en entendant ces paroles, se sentiront « de sang impur » à l'intérieur même de nos propres frontières, de *leur* propre pays ?

De l'autre côté, chez les tenants du mythe intégriste, le schéma est identique puisqu'il se nourrit de cette inversion : la France est l'État du mensonge absolu, qui se dit républicaine mais ne réussit pas l'intégration et ne parvient pas à établir la justice sociale, qui veut dire sa vérité au monde mais qui ne porte plus elle-même la moindre valeur, au point de laisser le blasphème s'installer, etc.

Qu'il y ait des vérités et des erreurs manifestes de part et d'autre est une évidence : il faut bien que le mythe s'enracine dans quelque réalité. Mais lorsqu'il la transfigure et la pétrifie, alors le mythe amène la violence parmi les humains. Le but ici n'est pas de compter les points et de chercher, comme font la plupart des analystes, qui a raison ou tort et à quel moment, mais de montrer que le processus de création du consensus a besoin des deux faces de cette même médaille. Le bouc émissaire est le jeune fanatisé pour les uns, les amis se retrouvant au bistrot ou au concert pour les autres.

Réinventer la tolérance politique ?

Face à cette déliquescence des valeurs que prétend porter notre République, la principale sinon la seule réponse mise en œuvre est de caractère répressif. Là encore, cherchons dans notre propre histoire des éléments nous permettant de sortir de cette spirale infernale. Faisons appel à Sébastien Castellion, théologien de l'époque des guerres de Religion et inventeur, de fait, de la tolérance politique.

Castellion (1515-1563) fit ses études à Lyon, devint protestant, et suivit Calvin à Genève. Bien vite, cependant, il s'opposa au réformateur, auquel il reprochait

notamment l'exécution d'un théologien non orthodoxe, Michel Servet, en 1553. Castellion publia alors, sous un pseudonyme, le *Traité des hérétiques*¹², dans lequel figure cette phrase essentielle : « Tuer un homme, ce n'est pas défendre une doctrine, c'est tuer un homme. »

Le climat de l'époque était si malsain et dangereux que son ouvrage ne fut pas publié – il faudra attendre 1612. Mais Castellion ne s'avoua pas vaincu, et, en 1562, il publia, anonymement, *Conseil à la France désolée*¹³, où il plaide pour qu'on laisse « les deux religions [catholique et protestante] libres, et que chacun tienne sans contrainte celle des deux qu'il voudra ». Il critique tous ceux, de quelque camp qu'ils se réclament, qui prétendent interpréter de façon unique la parole de Dieu, nient à leurs opposants le droit d'en faire autant, et justifient ainsi les massacres de prétendus hérétiques.

Bien entendu, le conseil de Castellion à la France désolée de son époque ne peut plus s'appliquer au pied de la lettre de nos jours. Il ne sert à rien, strictement à rien, de dire aux individus qui s'engagent aux côtés des terrorismes « religieux » qu'ils devraient comprendre qu'ils n'ont aucune qualité pour se réclamer de leur Dieu, et qu'en l'occurrence, ils sont dans le blasphème et le péché s'ils tuent au nom de ce Dieu dont ils se disent les défenseurs. Mais Castellion devrait au moins nous donner de l'espoir, car c'est dans un contexte d'affrontement terrible, avec des dizaines de milliers de morts durant le XVI^e siècle et encore au-delà, qu'il a « pensé » une solution authentique.

De nos jours, nous opposer à l'omniprésence de la répression est considéré comme une faiblesse et une trahison : le climat belliciste a envahi nos médias et notre vie quotidienne. Dans un tel contexte, parler de « bienveillance » est assimilé au pire des laxismes. Aussi, avant de définir une véritable politique antiterroriste digne de ce nom, disons simplement ceci, avec force et vigueur : c'est bien parce que l'État français est entré dans une logique guerrière et paranoïaque, en vociférant *ad nauseam*, après le Bataclan ou l'horreur du 14 juillet 2016 à Nice, que « nous sommes en guerre », qu'il crée – nous pesons nos mots – les conditions qui favorisent l'émergence de fous de Dieu ou de fanatiques d'idéologies diverses, à commencer par les nouveaux « djihadistes », vengeurs de ceux dont les médias

font des héros et de ceux qui meurent en Syrie sous les bombes aveugles de telle ou telle armée, celle de Daech y compris. Héros, les djihadistes ? Bien sûr, car maintenant, la plupart des jeunes connaissent les noms de Merah ou Kouachi, des noms qui auraient dû rester à tout jamais dans l'ombre parce qu'ils incarnent des actes abominables, indignes de l'humanité. Au lieu de cela, nos médias en ont fait les héros du siècle : dans les collèges, plus aucun jeune ne sait qui sont Ernesto Guevara ou

12. CASTELLION Sébastien, *Traité des hérétiques : à savoir, si on les doit persécuter, et comment on se doit conduire avec eux, selon l'avis, opinion, et sentence de plusieurs auteurs, tant anciens, que modernes*, Maison-Laffitte : Éditions Ampelos, 2013, 165 p.

13. CASTELLION Sébastien, *Conseil à la France désolée : auquel est montré la cause de la guerre présente, et le remède qui y pourroit estre mis, et principalement est avisé si on doit forcer les consciences*, Genouilleux : La Passe du vent, 2015, 146 p. (Collection Haute mémoire).

Mohandas Gandhi mais connaissent Ben Laden ou Merah. Nous avons sans doute les héros que nous méritons.

Quelle politique antiterroriste ?

Après avoir suivi Castellion, suivons un moment Herbert Marcuse. Dans *Tolérance répressive*¹⁴, le philosophe développe l'idée que nous n'avons aucune raison de tolérer ce qui nous détruit. En l'occurrence, aujourd'hui, il existe un authentique laxisme qui consiste à laisser se propager, sur le web notamment, des dizaines de milliers de vidéos issues du terrorisme d'Al-Nosra, Daech ou autre Boko-Haram. Sur Youtube, en janvier 2017, on trouve par exemple 72 000 prêches, en anglais ou sous-titrés en français, d'Al-Awlaki, l'inspirateur de nombreux assassins au nom d'un dieu dont ils ignorent sans aucun doute la parole authentique. Or, l'État français affirme, sur son site officiel stop-djihadisme.gouv.fr, que « la loi du 13 novembre prévoit la possibilité de fermeture administrative » des sites qui propagent les idéaux terroristes. On se demande bien ce qu'attend l'État pour fermer les sites faisant l'apologie du terrorisme, puisqu'il semble conscient que le web est le canal de recrutement favori des terroristes de toutes obédiences... Marcuse le dirait : ne favorisons jamais ce qui nous détruit ! Le débat qui naîtrait d'une telle proposition de « fermeture administrative » aurait au moins l'intérêt de mettre en évidence le lieu d'où provient la destruction des communautés humaines.

La meilleure politique antiterroriste, et sans doute la seule authentique, consiste à prévenir la dérive, tant que cela est possible et a encore du sens : au moment du glissement vers la désillusion et le complotisme. Donc à l'école, au collège plus précisément. C'est à cette tâche que nous nous attelons depuis plusieurs années, et elle produit des résultats visibles. Il est en effet tout à fait possible de faire revenir en arrière des individus engagés dans la propagation des théories du complot, et il existe d'ailleurs des outils efficaces qui permettent de montrer le caractère paranoïaque et parfois aussi ridicule des théories conspirationnistes. Ces outils peuvent être des livres, des vidéos, mais le meilleur de tous est sans conteste l'instauration de débats, au cours desquels les jeunes pourront échanger leurs idées, et non pas se contenter d'être les copies profilées que leur demande l'adhésion à un mot d'ordre du type « Je suis Charlie ».

Concrètement, cela peut revêtir, par exemple, la forme d'un débat en deux temps. Lors d'une première rencontre, un intervenant extérieur invite les jeunes à discuter de la politique, de ce qu'ils veulent faire de leur vie, du futur, etc. À condition de laisser une véritable liberté de parole, ce qui est un principe démocratique en actes, le débat dévie en général très vite vers la désillusion, le « no future » érigé en mode de désespérance absolue et règle de vie. Il appartient alors à

14. MARCUSE Herbert, *Tolérance répressive*, Paris : Éditions Homnisphères, 2008, 142 p. (Collection Horizon critique).

l'intervenant de poser les bonnes questions et de ne jamais contrer les jeunes lorsqu'ils affirment, par exemple, que les Américains n'ont pas marché sur la Lune – ce qui est l'une des thèses conspirationnistes les plus répandues sur le web –, ou qu'il est inexplicable que les frères Kouachi abandonnent leur carte d'identité. À la première remarque, il est facile de répondre que le fonctionnement du GPS ou des smartphones, via une noria de satellites géostationnaires gérant en temps réel et immédiat des centaines de milliers de connexions, est un exploit technique bien plus considérable que d'envoyer deux hommes à 480 000 km de la Terre. Et pour la deuxième assertion, on peut par exemple convaincre les jeunes que le but des terroristes est aussi d'être identifiés car ils veulent se faire un nom. Le second débat, quelques jours plus tard, commence par une simple demande : « Prenez une feuille de papier et indiquez qui ou quoi, selon vous, dirige le monde. » Il est important de le faire par écrit, pour éviter qu'à l'oral, dans un tour de table, le second élève réponde comme le premier et ainsi de suite. Et alors, les adultes, les professeurs ou l'intervenant extérieur, constatent que des élèves qui étaient conspirationnistes quelques jours plus tôt ont réfléchi et ne répondent pas, par écrit, que ce sont les Illuminati ou les Reptiliens qui dirigent le monde, car le simple fait d'avoir été entendus les a amenés à réfléchir en toute liberté... Le pari est alors gagné, ou plutôt le serait si une telle liberté de parole était étendue à tous les collégiens, et que les débats, renouvelés tout au long de la scolarité, étaient animés par des personnes ne cherchant jamais à imposer leur propre opinion. C'est le dissensus qui soude une assistance dans sa propre volonté de débattre, donc d'écouter l'autre et d'être écouté, et qui éradique les opinions dépourvues de tout sens humain, et non un consensus factice et imposé – on y revient en conclusion.

Refuser l'hypocrisie et éduquer par la tolérance

Nous nous trouvons ainsi dans une situation similaire à celle que dut affronter l'ami Castellion il y a près de cinq siècles. Dans l'actuelle période d'approfondissement des clivages sociaux, de renforcement des pouvoirs des forces de répression et d'hypocrisie fondamentale de l'État, il ne nous reste qu'à nous tourner vers le contact direct avec ceux qui franchissent la barrière entre non-violence et violence, entre acceptation du débat et intolérance. Il ne nous reste que l'éducation, pour aider ces jeunes perdus dans une société peu compréhensible.

De même que Castellion a finalement vaincu l'intolérance de Calvin, c'est aujourd'hui à la marge que se joue l'avenir, avec celles et ceux qui offriront aux jeunes des espaces de parole, de réflexion, de construction d'une pensée politique authentique.

Il va falloir réinventer la tolérance, montrer que la pédagogie est le meilleur atout pour évoluer vers un monde bienveillant, intelligent et fondé sur le partage plutôt que sur l'affrontement sempiternel. Ce n'est pas de laxisme dont il s'agit là, mais d'*extirper à la racine* – donc « déradicaliser » au sens fort – les causes de l'actuelle violence terroriste : la désillusion qui gagne l'ensemble du corps social et en amène certains à tenter de tout bousculer par le crime de masse.

Pour cela, il nous faut comprendre que le consensus n'est pas une valeur. Il est, dans le meilleur des cas, le *résultat* d'un processus. Mais ce processus ne peut être imposé : nul ne peut nous dicter ce que nous devons penser. En démocratie, *la vraie valeur est le dissensus*, la diversité des opinions, couplée à la nécessité du débat de fond. En tant qu'éducateurs, nous devons, partout où nous le pouvons, créer et susciter des débats de fond, avec les jeunes, sur le complot, sur la désillusion, sur la politique, la religion, les valeurs qui animent notre monde, et nous en tant qu'individus.

C'est parce que nous aurons rendu ces débats possibles, et que nous aurons fait vivre ce dissensus, qu'émergera enfin un nouveau consensus, qui restera toujours à faire vivre dans le débat sous peine de dépérissement. Ce consensus authentique pourrait se dire : capacité de tous à discuter et échanger nos opinions, écouter celles d'autrui, donc acceptation que le dissensus entre nous est la règle, et que cela est positif. Si certains refusent alors et toujours ce débat et tentent malgré tout d'imposer de façon dictatoriale leur pensée, ils trouveront face à eux non pas une poignée d'experts en antiterrorisme et les forces de répression déployées par un État qu'ils jugent illégitime, mais l'ensemble d'une société. C'est ce que montre avec vigueur la geste d'un héros comme Guy Fawkes, l'inspirateur des Anonymous¹⁵ – un héros de notre temps, en quelque sorte.

C'est ainsi que vit une démocratie : lorsque tout un peuple est capable de se lever pour s'opposer aux tyrans, « salafistes » ou néonazis, qui veulent lui imposer une seule manière de vivre, de penser et d'être

15. Voir LLOYD David, MOORE Alan, *V pour vendetta*, Paris : Urban Comics, 2012, 352 p. (Collection Vertigo deluxe), ou encore le film de James Mc TEIGUE, *V pour Vendetta* [DVD], Neuilly-sur-Seine : Warner Home Vidéo, 2006, 132 min.

Travail social, faits religieux et radicalisations¹

Daniel VERBA

*Chercheur à l'IRIS-UP 13 (Institut de recherche interdisciplinaire
sur les enjeux sociaux contemporains)*

« Comme chaque fois qu'il se produit un événement dramatique dans notre pays, les différentes autorités relayées par les médias vont demander des comptes ; et comme chaque fois que l'on touche à la sécurité des biens et des personnes, l'ensemble des institutions publiques va être interpellé : qu'avez-vous fait pour éviter cela ? En tant qu'acteurs majeurs des politiques sociales et en première ligne lorsqu'il s'agit de traiter les questions de désaffiliations, les travailleurs sociaux, et notamment les éducateurs et les animateurs, vont être sommés de s'interroger sur leurs pratiques et les mesures qu'ils comptent prendre pour répondre aux nouveaux défis de l'intervention sociale.

Pourtant, s'il semble indispensable de s'interroger sur ces pratiques, l'émotion face à ce que nous venons de vivre ne peut justifier des mesures trop souvent prises dans l'urgence et oubliées sitôt que la pression retombe. Par conséquent, avant d'agir, essayons de mieux comprendre ce qui nous arrive et de nommer à la fois ce que nous cherchons à combattre mais aussi à protéger.

1. Les travailleurs sociaux et le référentiel religieux : entre rejet et ajustements raisonnables

Selon les enquêtes que nous menons depuis plusieurs années, les travailleurs sociaux confrontés aux faits religieux oscillent entre deux postures. D'une part, ils semblent prêts, pour maintenir la relation de confiance qui les lie aux personnes accompagnées, à prendre en compte leurs convictions religieuses tant que celles-ci ne viennent pas faire obstacle à la relation d'aide. Car il arrive, en effet, que des usagers

1. Cet article a fait l'objet d'une publication dans le numéro 2935 des Actualités Sociales Hebdomadaires du 27 novembre 2015. Nous remercions l'auteur de nous avoir permis de vous le proposer dans ce numéro des Cahiers du travail social. (ndlr).

mobilisent la composante religieuse de leur identité pour résister à une mesure sociale, refuser un logement, un stage, un travail, des loisirs pour leurs enfants ou encore des soins médicaux. Ces situations sont très mal vécues par les travailleurs sociaux, qui ne comprennent pas que des superstitions ou des croyances puissent faire obstacle au travail d'accompagnement, alors même qu'il est si difficile d'apporter des solutions aux bénéficiaires des politiques sociales et socio-éducatives.

D'autre part, certains travailleurs sociaux défendent, au risque d'un glissement culturaliste, l'idée d'asseoir de nouvelles formes de travail social communautaire sur les spécificités culturelles des populations. « *Largement ignorées en France, mais développées dans le monde anglo-saxon et dans des pays émergents* », écrivait récemment Jean-Claude Sommaire « les "interventions sociales communautaires" partent du principe que les hommes vivent au sein de "communautés" multiples (famille, quartier, église, associations, collectifs de travail, etc.) au sein desquelles ils se réalisent en tant qu'individus. Une utilisation plus systématique de ce lien' "communautaire" par les équipes de prévention spécialisée, y compris quand il s'exprime au plan ethnique, culturel, ou religieux, pourrait aider beaucoup d'adultes, actuellement dévalorisés, à reconquérir l'autorité que les jeunes leur ont confisquée dans les quartiers ghettoisés et à retrouver ainsi une place de citoyen. Ce serait aussi un moyen efficace de contrer le développement du fondamentalisme islamique aujourd'hui à l'œuvre dans beaucoup de cités. »²

Si les travailleurs sociaux semblent prêts, dans certaines conditions, à ajuster leurs pratiques à la diversité des personnes qu'ils accompagnent, il en est tout autrement des usages religieux ostensibles de leurs collègues qui peuvent être sources de conflits, soit parce que les travailleurs sociaux non croyants ou agnostiques réfutent ces usages, soit que ceux-ci introduisent des différences de traitement (absences pour fêtes religieuses, usages alimentaires, collusion supposée ou réelle avec certaines personnes accompagnées en raison de leur proximité culturelle ou ethnique, prosélytisme...) qui menacent, selon eux, l'égalité entre salariés et perturbent le "vivre-ensemble"³. La socialisation sécularisée de la plupart des travailleurs sociaux aujourd'hui et leur appartenance aux générations qui ont porté les valeurs d'émancipation de mai 68, du féminisme aux droits de l'homme, les prédisposent à une certaine hostilité à l'égard des religions en général, communément considérées comme un "opium du peuple", selon la formule de Karl Marx, et de l'islam en particulier qui fait l'objet d'un préjugé régressif par rapport aux droits des femmes et à la reconnaissance des minorités sexuelles. Cette posture est aggravée par une conception dévoyée de la laïcité, trop souvent méconnue dans ses principes, et appréhendée comme une sorte d'instrument de répression de l'expression religieuse alors même qu'elle la protège. Nous avons enfin constaté

2. SOMMAIRE Jean-Claude, « Une opportunité et un défi pour la prévention spécialisée », *Actualité Sociales Hebdomadaires*, n° 2895, 30 janvier 2015, pp. 36-37.

3. Voir la tribune libre de Faïza GUELAMINE et Daniel VERBA, « Le travail social à l'épreuve des "identités meurtrières" », *Actualité Sociales Hebdomadaires*, n° 2893, 16 janvier 2015, p. 30.

que l'encadrement dans les collectivités territoriales et les associations n'était pas toujours en mesure de proposer des orientations légitimes aux travailleurs sociaux et que le manque de cadrage institutionnel aboutissait trop souvent à des improvisations qui alimentent les conflits internes et ne garantissent ni la laïcité, ni l'expression religieuse que la laïcité est censée protéger.

2. Les dilemmes éthiques des travailleurs sociaux croyants

Certains travailleurs sociaux, surtout en prévention spécialisée et dans l'animation, peuvent aussi être partagés entre les missions qui leur sont confiées et leur identité disqualifiée qui tend à les rapprocher des jeunes ou des familles dont ils s'occupent au point parfois de se convertir eux-mêmes en entrepreneurs de morale religieuse. Dans son dernier ouvrage, qu'elle consacre aux faits religieux et à la laïcité dans le secteur social⁴, Faïza Guélamine rapporte l'anecdote suivante : « Une éducatrice de prévention spécialisée est interpellée par un jeune qui lui demande si c'est *harâm* – péché – ou pas d'avoir des relations sexuelles hors mariage. Il savait, explique-t-elle, que vu mon prénom, mon foulard, j'étais musulmane. Moi, je lui demandais s'il était protégé. Il insistait sans répondre à ma question, moi aussi j'insistais. A un moment, j'ai fini par lui dire que s'il se protège, c'est un *demi-harâm* ! » Cette anecdote révèle les dilemmes éthiques dans lesquels peuvent se trouver pris certains travailleurs sociaux qui exercent leur métier dans les quartiers populaires et les contradictions majeures qu'ils doivent essayer de résoudre lorsque leurs convictions morales ou religieuses viennent percuter les valeurs, les usages ou les pratiques professionnelles auxquelles ils ont été formés. L'anecdote laisse penser que l'éducatrice a réussi à trouver un compromis entre des convictions morales (ne pas avoir de relations sexuelles avant le mariage) et des valeurs professionnelles (protéger le jeune). Mais d'autres cas, marginaux au moment des enquêtes, témoignent d'une plus grande rigidité, comme ces étudiantes en service social de Bobigny déclarant que leurs croyances religieuses (chrétiennes ou musulmanes) ne leur permettraient pas de réaliser l'entretien psycho-social préalable à une demande d'avortement et qu'elles préféreraient alors céder le dossier à une autre collègue.

Dans le secteur de l'animation, Nathalie Kakpo rapporte aussi les propos amers d'un directeur de MJC, confronté à un animateur mobilisant le registre religieux pour intervenir auprès des jeunes : « *Ce n'est pas possible de dire à un enfant, "ne blesse pas un arbre car tu blesses Allah". On peut dire à un jeune qu'un arbre "c'est un organisme vivant. Tu ne dois pas le frapper ou mettre des coups de couteau". Il y a le côté scientifique et il y a le côté religieux. On ne peut pas mélanger les deux, surtout au sein d'une MJC parce qu'on n'est pas là pour ça.* »⁵

4. GUÉLAMINE Faïza, *Faits religieux et laïcité : le travail social à l'épreuve*, Issy-les-Moulineaux : ESF Éditeur, 2014, 125 p. (Collection Actions Sociales).

5. KAKPO Nathalie, *L'islam, un recours pour les jeunes*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2007, 197 p.

Pourtant, si nous observons bien une relative poussée d'affiliation religieuse dans les générations issues de l'immigration maghrébine et subsaharienne, il convient de ne pas en déduire que la piété ou l'intégrisme ont gagné l'ensemble de ces générations. Le recours au religieux ne débouche que très marginalement sur l'extrémisme et relève de motivations qui ne peuvent être comparables, sauf à considérer comme pathologique toute forme de sentiment religieux. Si nous devons nous intéresser ici aux jeunes qui se radicalisent, c'est que nombre d'entre eux ont eu des parcours chaotiques et ont été suivis par des travailleurs sociaux, que ce soit dans le cadre des services sociaux ou de la prévention spécialisée, et que l'évolution de ces jeunes a parfois plongé leurs éducateurs dans un grand désarroi.

3. Des faits religieux aux radicalisations

Tout autre, en effet, est le processus de radicalisation que nous observons chez une fraction heureusement ultraminoritaire de jeunes. Si les travailleurs sociaux peuvent mieux s'équiper conceptuellement et pratiquement pour aborder le fait religieux dans le contexte de l'intervention sociale en se formant à l'histoire et à l'anthropologie religieuse et en maîtrisant mieux les trois piliers de la laïcité⁶, il en va tout autrement pour le radicalisme qui mobilise des ressorts psychologiques, sociologiques et politiques complexes et relève de pathologies qu'il convient de réserver à des spécialistes.

La mission des travailleurs sociaux n'est pas, en effet, de se substituer aux auxiliaires de police ou aux renseignements territoriaux, encore moins aux psychopathologistes ou autres "déradicalisateurs" comme l'équipe de Dounia Bouzar, mais de contribuer à la protection de l'enfance et de l'adolescence. Vouloir faire évoluer les fonctions des éducateurs ou des assistantes sociales dans un sens plus répressif en leur demandant, par exemple, d'alerter sur les éventuels risques de radicalisation des personnes qu'ils accompagnent, c'est entraîner leur rejet massif et condamner à moyen terme ces professions à ne plus pouvoir intervenir dans les quartiers populaires, alors même qu'il leur est parfois déjà difficile d'y travailler sereinement. L'accompagnement des personnes vulnérables suppose un lien de confiance sur lequel aucun soupçon ne doit peser. Dans le cas de la radicalisation pseudo-religieuse, synonyme de conduites à risques pour des adolescents en situation de vulnérabilité, il n'est pas inconcevable qu'un travailleur social puisse se tourner, en dernier recours, vers les institutions répressives, mais cela doit rester

l'exception et obéir avant tout à une logique bienveillante de protection de la personne accompagnée et évidemment de ceux qu'elle menace éventuellement.

6. La neutralité de l'État, la liberté de conscience, le pluralisme (ndlr).

On sait maintenant que l'isolement, le repli sur soi, la rupture des liens sociaux initiaux, la fréquentation quotidienne de sites complotistes islamistes ou encore la soudaine conversion idéologique sont autant de signaux susceptibles d'alerter sur une possible dérive sectaire. Mais ceux-ci ne sont pas exhaustifs, et se révèlent probablement inappropriés dans certains cas. Les travailleurs sociaux n'ont donc pas de "recettes magiques" pour lutter contre des phénomènes qui sont souvent le produit d'évolutions peu perceptibles ou de pathologies dissimulées. Cependant, si on les écoutait plus attentivement lorsqu'ils alertent les pouvoirs publics sur la dégradation des conditions de vie des jeunes et des familles dont ils s'occupent, il est probable que des mesures socio-éducatives et de protection plus appropriées pourraient être engagées avant qu'il ne soit trop tard.

Quiconque s'intéresse aux parcours des auteurs français d'actes terroristes ne peut manquer de constater les récurrences biographiques marquées par un manque cruel de "care" c'est-à-dire de sollicitude, mais aussi, chez les enfants des classes moyennes qui se convertissent non pas à l'islam mais au radicalisme⁷, une demande d'orthopraxie dont ils ont manifestement manqué dans leur éducation. Ce ne sont pas les travailleurs sociaux qui ont échoué à déjouer la dérive sectaire d'une fraction très minoritaire de jeunes, mais bien les politiques publiques qui se sont montrées sourdes aux nombreuses alertes qui, depuis plus de 30 ans, émanent des spécialistes de toutes disciplines et des travailleurs sociaux eux-mêmes. Les pratiques clientélistes de saupoudrage de subvention, la politique de recrutement au faciès dite "des grands frères", la tolérance aux discours salafistes « *pour ne pas heurter la sensibilité des musulmans* »⁸, la gestion plus qu'incertaine des financements de la politique de la ville, ajoutées à la ségrégation scolaire, raciale et territoriale ont contribué à faire le lit des crispations identitaires et même à dévoyer des métiers comme ceux de l'animation.

En produisant ainsi de façon perverse et souterraine une ségrégation territoriale et scolaire, en fabriquant involontairement du décrochage et de l'échec, nous avons fait le lit de la désocialisation démocratique et épuisé notre crédibilité républicaine au point que les discours politiques sur les valeurs laïques sont devenus une catéchèse inaudible pour tous ceux qui vivent à l'école ou dans les institutions publiques la discrimination et le racisme. Un sentiment d'injustice pousse paradoxalement certains de mes étudiants de Paris-13 à adhérer aux thèses racialisantes de Dieudonné qui excite les identités meurtrières et les affrontements mémoriels. Les identités juifs-chrétiens-musulmans ne désignent plus des pratiques religieuses, mais des rapports de domination naturalisés qui, infondés scientifiquement, n'en possèdent pas moins la force de représentations collectives.

7. Un travail sémantique devrait être engagé par les chercheurs et relayé par les politiques pour éviter les amalgames catastrophiques entre islam et islamisme, entre religion et idéologie totalitaire.

8. Alors même que ce sont d'abord les musulmans français qui souffrent des propos et des agissements de ces prédicateurs malveillants.

En laissant s'installer des lieux de relégation sociale qui encouragent le repli communautaire et les intégrismes de tous bords, nous avons aussi autorisé l'émergence de nouveaux populismes qui peuvent aisément s'épanouir sur le terreau des peurs suscitées de fait par une fraction très minoritaire, mais très active de ces acteurs désaffiliés prêts à tout pour regagner un peu d'estime d'eux-mêmes en mobilisant les valeurs sacrées mais illusoire d'une pseudo-religion et justifier ainsi leurs exactions meurtrières. L'éducation et le travail social restent l'entreprise publique majeure, et c'est par une refonte significative de nos politiques socio-éducatives qu'il faut commencer si l'on veut endiguer le flot de catastrophes sociales qui sont déjà à l'œuvre dans la société française. »

Bibliographie

■ GUÉLAMINE Faïza (dir.), VERBA Daniel (dir.), *Interventions sociales et faits religieux*, Rennes : Presses de l'EHESP, 2014, 249 p. (Collection Politiques et interventions sociales).

■ GUÉLAMINE Faïza, *Faits religieux et laïcité : le travail social à l'épreuve*, Issy-les-Moulineaux : ESF Éditeur, 2014, 125 p. (Collection Actions Sociales).

■ HAMDI-CHERIF Abdelhafid, « Retour du religieux ou "recours" au religieux ? Laïcité et religion à l'épreuve du politique », pp. 15-34, in GUÉLAMINE Faïza (dir.), VERBA Daniel (dir.), *Interventions sociales et faits religieux*, Rennes : Presses de l'EHESP, 2014, 249 p. (Collection Politiques et interventions sociales).

■ KAKPO Nathalie, *L'islam, un recours pour les jeunes*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2007, 197 p.

■ VERBA Daniel, « Le paradoxe identitaire », *Lignes*, n° 46, mars 2015, pp. 23-40.

■ VERBA Daniel, « Les éducateurs de jeunes enfants à l'épreuve de la question religieuse », *Revue française des affaires sociales*, n° 1-2, janvier 2014, pp. 239-251.

Une rage qui cherche son objet¹

Daniel MARCELLI

Professeur de pédopsychiatrie, ancien chef du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CHU de Poitiers, et président de la Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs (Fnepé)

*Auteur de nombreux ouvrages dont *Le règne de la séduction : un pouvoir sans autorité* (éd. Albin Michel, 2012) et *Ces adolescents qui évitent de penser* (avec Nicole Catheline, Éditions érès, 2011)*

L'engagement sectaire n'est pas un chemin linéaire, une route rectiligne et uniforme qu'emprunteraient obligatoirement tous les futurs convertis... Il y a des embranchements, des voies de dérivation, des avancées et des reculs possibles, des moments de fragilité et des capacités de résilience. Tout cela donne des parcours toujours différents et singuliers, dont les points communs, lorsqu'ils sont soulignés, confortent souvent les idées de ceux qui discutent, plus qu'ils n'aident à comprendre une réalité complexe et fragmentée. Une histoire de vie, la relation d'un cas précis, peuvent certes apporter un éclairage particulier, donner une explication possible et pertinente à une situation donnée, mais les professionnels ayant rencontré de jeunes embrigadés disent tous la diversité des parcours, des situations individuelles et familiales, et la grande variété des profils psychologiques initiaux.

Les niveaux d'explications sont en effet toujours pluriels : individuel, au cœur de la psychologie et de l'histoire personnelle de chacun ; familial et culturel, à travers l'inscription de tout être humain dans une histoire qui le dépasse toujours, et le transcende parfois ; social et financier, par des déterminants économiques qui pèsent d'un poids considérable ; politique, en raison des enjeux dans lesquels ces individus, ces familles, ces groupes culturels sont pris malgré eux ; religieux aussi, à travers des processus d'affiliation susceptibles de soutenir, ou d'enfermer chacun dans des options existentielles qui apparaissent, au moins au début, salvatrices... Toutes les sectes ne sont pas violentes, sur le plan social, mais il y a de la violence dans tous les engagements sectaires. Il n'y a pas d'engagement individuel radical sans qu'un moment de rage et de haine d'une partie

1. Ce texte est issu du livre de Daniel MARCELLI, *Adolescents en quête de sens : parents et professionnels face aux engagements radicaux*, Toulouse, Érès, 2016, 210 p. (Collection L'École des parents). Vous pouvez commander cet ouvrage (12 euros, sans les frais de port) sur le site de l'École des parents (<http://www.ecoledesparents.org/>) ou par mail (<mailto:contact@ecoledesparents.org>).

de soi, puis de violence contre cette partie, ne l'ait déclenché. Quand la rigidité du fonctionnement régulier de la secte parvient à contenir cette violence, la secte et ses membres peuvent vivre dans un calme apparent. Mais quand cette violence fondatrice ne réussit pas à canaliser leur rage, celle-ci doit trouver à l'extérieur une cible, un objet de projection : pour se préserver elle-même, la secte devient violente. L'engagement sectaire change alors de nature et l'expression de cette violence, initialement individuelle, renvoie à des déterminants sociologiques, politiques, ethniques, culturels, etc.

Faut-il hiérarchiser ces niveaux d'explication, en privilégier un plutôt que l'autre ? Évidemment, la place de celui qui parle risque de déterminer cette hiérarchie : psychologue, sociologue, éducateur, religieux, juriste, policier, historien, philosophe, chacun est tenté d'apporter son modèle, celui dans lequel il s'est formé, et où il est à l'aise ! Nous ne prétendons pas échapper à ce risque et, en tant que psychiatre d'enfants et d'adolescents, les facteurs individuels, psychologiques seront au centre de notre attention. Mais, par ce préambule, je souhaite récuser toute approche exclusive. Le véritable enjeu n'est pas de hiérarchiser ces différents modèles d'explication, mais de les articuler les uns aux autres, de façon à les rendre compatibles et, plus encore, à déterminer lequel semble le plus pertinent à **ce moment précis** du parcours du jeune, pour prendre les mesures appropriées. Le processus de l'engagement sectaire produit des effets et des transformations sur l'individu qui impliquent une réponse adaptée à son niveau d'engagement ou d'enfermement idéologique.

Le temps du décrochage...

Le jeune a bien des motifs d'avoir « la rage ». Il ressent une tension particulièrement vive entre, d'un côté, les injonctions de la société et de ses proches, de devoir se réaliser, s'affirmer, prendre sa vie en main, faire ses propres choix et, de l'autre, des moments de doute, d'incertitude, de frustration, des sentiments contradictoires de dépendance, d'incompréhension, de solitude, des passages rapides d'un état d'exaltation à des phases de repli et de mésestime. On lui a remis entre les mains son avenir d'individu, mais il ne sait que faire de cet encombrant cadeau, un peu empoisonné ! Plus que jamais, l'adolescent d'aujourd'hui se pose la question lancinante du sens de son existence. Entre 13 et 16 ans, pendant les années collège et au début des années lycée, il subit les effets d'une autre tension, nouvelle pour lui : il doit s'affirmer, non plus dans l'espace protégé de la famille, mais dans l'espace social environnant (les copains, la cité, l'établissement scolaire, etc.). Son narcissisme est mis à nu, vulnérable, il a besoin d'une carapace pour se protéger. La rage, cet affect défensif qui donne envie de mordre avant de prendre

le risque d'être mordu, mais qui donne aussi l'énergie nécessaire à la recherche d'une issue, d'un projet, d'un accomplissement, est le moteur de cette affirmation narcissique individuelle.

Certes, tous les adolescents n'expriment pas ouvertement un état de rage, mais il n'est jamais très loin de la surface affective, et une discussion empathique avec eux révèle assez rapidement ce type d'émotion « à fleur d'âme » ! La révolte n'est plus la disposition psychique communément partagée par cette génération, mais tous reconnaissent « avoir la rage ». Au-delà de l'effet de mode dans le langage, cette expression dit l'impérieux besoin d'être reconnu, la nécessité quasi vitale de se sentir considéré, rassuré. C'est ce que tous, sans exception, attendent de leurs proches, des adultes qu'ils côtoient, du monde qui les entoure. Quand ils trouvent cette reconnaissance, cette considération, leur « rage de vivre » rencontre assez vite son objet de prédilection, et ils peuvent déployer une énergie étonnante pour parvenir à leurs fins. La rage se canalise, et ne revient les visiter que par intermittence, quand des événements de vie négatifs surgissent. Elle leur fournit le surcroît d'énergie nécessaire pour dépasser ces caps douloureux. Carburant du narcissisme, la rage peut être un bien précieux qui donne son autonomie à l'individu...

Mais cette transformation vertueuse de la rage n'est, hélas, pas le lot de tous ! Elle réclame des conditions favorables, loin d'être toujours réunies, et le risque d'enkystement existe aussi. La persistance de cette rage chez un adolescent de 15-16 ans produit des effets délétères, dont le type dépend autant des qualités et des compétences du jeune, que des conditions familiales et du proche environnement social. Elle prend souvent comme cible l'adolescent lui-même et son corps, qu'il maltraite et rudoie, soit en l'agressant directement, soit en essayant de le maîtriser (scarifications, anorexie mentale...).

La prise de risque, dans des conduites ouvertement dangereuses, est aussi une manière d'exprimer cette rage : les accidents de circulation en deux-roues, s'ils se répètent, traduisent ce besoin de mettre son corps en péril, de faire taire cette rage en lui donnant « son dû » ! Pour l'endormir, se sentir plus calme, « plus cool », bon nombre d'adolescents consomment aussi des produits, le haschich particulièrement². Ces consommations, comme les comportements à risque dans la rue, sont souvent collectives et marquent le passage dans l'espace social de ce malaise interne que l'adolescent n'arrive pas à contenir. La qualité (ou l'absence de qualité) de l'entourage pèse d'un poids important dans la nature des « solutions » trouvées pour répondre à cette rage persistante : plus l'environnement familial est « déglingué », plus le risque d'escalade négative et destructrice est grand !

La fin des années collège constitue une période charnière dans le parcours de ces jeunes « à risque ». Des redoublements successifs, un absentéisme scolaire,

2. Attention aux amalgames : si un certain nombre d'adolescents consomment du haschich pour se calmer, tous ne le font pas avec cet objectif premier. Pour la plupart d'entre eux, il s'agit de partager un moment convivial avec des « potes », du moins en début de consommation.

aboutissant trop souvent à des exclusions, peuvent conduire au décrochage. Deux motifs principaux l'expliquent : un retard dans les acquisitions et des lacunes, qui rendent la poursuite de la scolarité difficile, douloureuse et humiliante - quel individu normalement constitué accepterait d'être confronté six heures par jour à ses incompétences et à ses échecs ! - ; des conduites de provocation, d'incivilité, d'agressivité verbale et parfois physique, qui apparaissent vers 12-13 ans et s'amplifient avec le retard dans les apprentissages. Ces conduites justifient le rejet de ces élèves par un grand nombre d'enseignants, qui se sentent eux aussi incompris (de leur hiérarchie, des élèves, de leurs parents), malmenés, et tiennent parfois des propos que ces jeunes ressentent, à tort ou à raison, comme humiliants, et qui nourrissent leur désespérance : « vous gâchez votre vie », « vous n'arriverez à rien » ou, plus subtilement, « il faut vous orienter ». Dans un mouvement projectif assez banal, surtout à cet âge, ces jeunes projettent sur l'école et ses enseignants, la cause de leur échec et de leur sentiment d'humiliation. Leur rage commence à trouver un objet !

La fréquentation de la rue, chez les jeunes exclus du système scolaire, les entraîne souvent vers des conduites délinquantes. C'est l'âge de la « petite délinquance », pour se procurer des objets ou substances « indispensables pour vivre » : fringues, portable, tablette, moto, drogue... Plus tard, leurs besoins ne feront que croître, et la délinquance risque de grandir. D'autant que l'enrôlement dans une bande devient une nécessité, pour ne pas rester isolé, se sentir reconnu, retrouver une forme d'estime de soi (même si elle est dans le négatif !) et survivre. Avec le risque, à partir de 16 ans, d'être condamné à la prison. Le séjour en prison est toujours un moment de haute vulnérabilité, car ces jeunes n'en connaissent pas les codes. Empêchés de passer à l'acte, entravés dans leur impulsivité, et privés de leurs soutiens affectifs habituels (famille, copains, bande), ils traversent souvent aussi des épisodes dépressifs, voire de franche dépression, et représentent alors une proie privilégiée pour les prédateurs qui cherchent à embrigader... Ce parcours s'observe fréquemment chez les futurs radicaux islamistes passés par la case prison.

Comme toujours, il y a des exceptions. Certains maintiennent leur investissement scolaire et suivent un cursus normal, avec de bons, voire d'excellents résultats... Des jeunes qui, au primaire, ont bénéficié du soutien bienveillant des enseignants dans une relation adulte/enfant protectrice, et qui se sentaient jusque-là intégrés. Mais cette situation peut changer à l'adolescence, surtout s'ils se retrouvent dans des établissements scolaires où ils sont relativement isolés, quelle que soit l'origine de cette mise à l'écart, sociale, culturelle, ethnique ou religieuse. Au collège, l'allégeance au groupe des pairs devient primordiale, avec l'obligation d'être comme les autres. Cette homogénéisation participe de la construction identitaire des adolescents de 13-15 ans, et explique fréquemment les phénomènes d'exclusion ou de harcèlement que subissent ceux qui sont « différents ».

Des phénomènes qui s'aggravent, si l'encadrement et le soutien des adultes se montrent défaillants, voire inexistant. Isolés et désignés par le groupe, ces jeunes se replient alors sur eux-mêmes, s'éloignent de leurs proches, avec un sentiment d'injustice, l'impression d'avoir été trompés. Leurs résultats scolaires fléchissent de façon incompréhensible et, peu à peu, des signes de décrochage scolaire apparaissent : absentéisme, comportement difficile avec les enseignants, rupture avec les autres élèves... Plus rarement, on observe un surinvestissement de la scolarité, mais aux dépens de la vie sociale, avec un isolement dans la chambre. La rage, contenue par les bénéfices liés à la réussite scolaire, resurgit encore plus violente...

Ces lignes peuvent paraître d'un fatalisme désolant. Elles sont, hélas, le résultat de l'expérience et le constat implacable auquel les professionnels comme les parents sont trop souvent confrontés. Cela dit, il me semble important de préciser ici **qu'expliquer ne veut pas dire justifier, que comprendre ne signifie pas absoudre !** La liberté individuelle est un bien trop précieux pour être piétiné, et la capacité de réflexion de chaque individu représente le meilleur contrepois au déterminisme social. Par ailleurs, la rage est malléable et chaque jeune peut aussi être sensible à une rencontre positive. Je me souviens d'une adolescente de 16 ans, Marjorie, qui était prête à se saborder. Elle était en colère contre le monde entier : contre ses pairs, qui avaient fait d'elle un bouc émissaire, contre l'école qui l'avait « orientée » dans une section dévalorisante à ses yeux, contre ses parents qui ne la comprenaient pas... Après avoir rencontré deux psychologues, sans succès, elle a réussi à partager cette souffrance avec une infirmière, qui ne l'a pas jugée et ne s'est pas montrée inquiète, comme sa mère. Cette distance a permis le déploiement d'une relation empathique de soutien qui l'a délivrée, sans trop de dégâts, de cette rage qui menaçait de l'emporter.

La rencontre des écrans

Tous les jeunes, sans exception, sont aujourd'hui familiers des écrans et presque tous disposent d'un accès à Internet dans leur chambre dès 12-13 ans (parfois bien plus jeune, ce qui est dommageable). Si de nombreux parents ont le souci de contrôler ce que leur adolescent regarde, d'autres disent « lui faire confiance », ou avouent être incapables de se repérer sur Internet ou encore, se désintéressent de ce qu'il fait dans sa chambre... Il n'est pas question ici de dévaloriser ces technologies : elles sont une aide précieuse, y compris pour la scolarité, et représentent une ouverture sur le monde irremplaçable. Mais force est de reconnaître les dérives et les risques possibles. Parmi ceux-ci, l'usage intensif et immodéré des écrans, jusqu'à développer une véritable addiction. Le temps passé devant les écrans augmente sensiblement chez les adolescents à partir de 13-14 ans, surtout chez les garçons, pour atteindre un pic vers 16 ans et, parfois, décroître un peu (chez

les filles notamment), au profit d'activités plus sociales : sportives ou culturelles, rencontres amicales, relations amoureuses, etc. C'est ce que l'on constate chez les jeunes « qui vont bien », ceux qui, finalement, préfèrent la vraie vie à la virtuelle... Ces derniers arrivent à régler leur consommation d'écrans de telle sorte qu'elle reste compatible avec une vie scolaire et sociale, qui leur apporte des satisfactions différentes, et souvent supérieures, à celles des écrans.

Pour les autres, ceux qui ne se sentent pas à l'aise dans les relations sociales, ne trouvent pas leur place dans le groupe des pairs, sont en échec scolaire, se sentent mal aimés par leurs proches, sont gênés avec l'autre sexe, et éprouvent malaise, honte ou culpabilité devant une sexualité insatisfaite qui les déborde et leur fait peur (ils sont plus nombreux qu'on ne le croit), la consommation des écrans s'accroît bien souvent et, avec elle, l'isolement social. L'adolescent s'enferme de plus en plus souvent dans sa chambre, il refuse de partager le repas familial, désorganise son rythme de vie, de sommeil en particulier, rompt plus ou moins avec sa scolarité, avec ses activités sportives ou culturelles. Alors qu'il est seul dans sa chambre, son insatisfaction, sa frustration, et **sa rage** s'amplifient du fait de l'écart grandissant entre la « médiocrité » de sa vie, et tous les possibles qui s'offrent virtuellement à lui. Dans ce temps consacré aux écrans, il s'aventure sur Internet et finit, inéluctablement, par rencontrer, volontairement ou non, deux types de sites : les sites pornographiques, et les sites adeptes de la théorie du complot. Les uns comme les autres pullulent sur Internet et vont nourrir sa rage ! Rage sexuelle, d'abord, avec l'excitation procurée par les scènes pornographiques vues et revues, où les partenaires sexuels sont ravalés au rang d'objets à consommer, où le sexe est déconnecté de toute dimension affective, où la brutalité des rapports alimente la confusion entre violence et sexualité, où ce qui est exhibé ne fait qu'accroître le sentiment de frustration et de rage dès que l'écran s'éteint, où le dégoût de l'autre et de soi finit toujours par s'insinuer et corrompre ce qui pouvait rester d'estime de soi. Là encore, tout est question de quantité, oserai-je dire ! Car s'il n'y a pas de dommage à regarder de temps à autre des scènes pornographiques, comme le font beaucoup d'adolescents, il en va autrement quand ce visionnement devient quotidien et dure plusieurs heures ! Ces scènes finissent par leur « prendre la tête », et s'imposent à eux dès que l'écran est fermé, comme si leur cerveau et ses aires visuelles en étaient intoxiqués !

Comment en sortir ? Peut-être en se tournant vers les sites, très nombreux, qui propagent une théorie du complot. Extrêmement séduisants, ils racontent comment « on se fait avoir » : exactement l'état d'esprit dans lequel se trouve le jeune « enragé » ! Ces sites sont très prisés par les adolescents en mal de reconnaissance, qui y trouvent une explication plausible à leurs diverses difficultés : les autres cherchent à vous manipuler, à vous exploiter, leurs intentions sont malhonnêtes, je vais vous révéler la « vérité vraie » : « suivez-moi ! » Telles sont les premières

accroches de ces sites qui, de plus en plus souvent, développent une stratégie de pseudo-empathie à l'égard du jeune isolé : « vous souffrez, je le comprends, car quand on est seul, on est malheureux ! N'avez-vous aucun ami ? Acceptez-vous que je devienne votre ami ? Racontez-moi... » Peu à peu, le jeune s'imprègne de cette idéologie du complot où des choses sont toujours cachées, où des intentions malveillantes sont à l'œuvre, où il pourra connaître la vérité, s'il accomplit des épreuves demandées... Pour un jeune, ces propos ont un effet de séduction d'autant plus puissant qu'ils résonnent avec ses préoccupations et les transformations liées à la crise d'adolescence. On parle beaucoup des changements physiques et affectifs à cet âge, mais on méconnaît souvent les changements cognitifs. Outre l'accession vers 10-12 ans à un mode de pensée abstrait, symbolique, bien décrit par le psychologue Jean Piaget, se produit un changement, notamment, dans l'élaboration du système de valeurs, qui guide son comportement. Ce système, jusqu'à présent, s'organisait autour du bien et du mal, selon ce que les adultes responsables (parents, enseignants, éducateurs) lui avaient appris. Si les adultes ne se comportaient pas conformément à leur discours, l'enfant le remarquait, mais considérait qu'ils avaient le privilège d'exiger de lui des choses qu'ils ne s'imposaient pas eux-mêmes. Il se disait : « quand je serai grand, je pourrai le faire », et prenait son mal en patience... Mais la patience n'est pas le propre de l'adolescent ! Et son système de références évolue. Il ne prend plus pour guide le bien et le mal, mais se cale désormais sur le vrai et le faux : est tenue pour vrai la cohérence entre ce qui est dit et ce qui est fait ; est tenue pour faux l'absence de cohérence entre ce qui est dit et ce qui est fait. Notre société est-elle cohérente ? Pas vraiment ! Ses incohérences, trop nombreuses, mettent souvent l'adolescent « en rage », car il les perçoit comme la marque d'une injustice...

Les sites complotistes jouent sur ces incohérences : « On vous dit tout, on vous montre tout, sauf le principal qu'on vous cache, donc on vous ment ! Apprenez à repérer dans les discours et dans les images les indices des mensonges, et des dissimulations. » L'adolescent est très sensible à ce discours à la tonalité quelque peu persécutrice, et paranoïaque, car il nourrit naturellement une propension « paranoïde³ », c'est-à-dire une méfiance à l'égard de ce que dit le monde adulte et de ses supposées valeurs... L'adolescent qui fréquente assidûment les sites complotistes est en train de perdre la foi dans le monde où il vit.

La rencontre séductrice

Isolé, frustré, scotché devant ses écrans, un peu dégoûté de lui-même et des sites pornographiques, séduit par l'idée d'un complot ourdi par une société

3. Par « paranoïde », on décrit une tendance interprétative assez importante mais qui n'atteint pas le degré de la paranoïa, cette maladie de la suspicion et de l'interprétation permanente allant parfois jusqu'au délire de persécution.

où il ne trouve pas sa place, avec une estime de soi de plus en plus incertaine et une rage qu'il contient avec peine, cet adolescent est mûr pour tomber dans les filets de « la rencontre séductrice » Depuis deux ou trois ans, il a le sentiment pénible de glisser vers une chute, rumine sur son devenir, de plus en plus sombre, est parfois pris dans une spirale de petite délinquance dont il le peine à sortir, du fait de l'allégeance au groupe...

Cette rencontre séductrice peut avoir lieu sur Internet, via un site complotiste qui le dirige vers un autre site, puis un autre... Elle peut aussi se dérouler dans la vraie vie, par l'intermédiaire d'un « grand frère », au sens propre comme au sens figuré, qui le conduira vers un maître, un gourou qui lui révélera la vérité... Le séducteur commence toujours par tenir des propos rassurants et flatteurs. Il « comprend » sa colère, son sentiment d'isolement, son désir généreux d'aider les autres, ses idées, même les plus négatives, car comment ne pas avoir envie de tout détruire, de tout casser ? Il « comprend », c'est-à-dire qu'il prend littéralement avec lui ce jeune en perdition et le porte dans ses pensées, affectant de les partager. Il lui dit qu'il est quelqu'un de bien et que, s'il s'est trompé jusque-là, c'est la faute des autres, de leurs mensonges, de cette société injuste. Ce personnage peut aussi tenir des propos ouvertement séducteurs, par exemple déclarer à une adolescente qu'elle est une princesse, sa princesse...

Le séducteur « comprend », jusqu'au moment où il glisse au jeune, subrepticement, que tout espoir n'est pas perdu, qu'il peut encore se racheter, agir. Il sait trouver les mots justes, qui apaisent, circonviennent, encouragent, car il est lui-même familier de la rage. Il est nécessaire ici de le rappeler : le séducteur narcissique aime la rage, la sienne comme celle de l'autre, il aime la côtoyer, sentir son parfum, l'odeur du sang et de la destruction. Séduire un « enragé » est pour lui une jouissance au second degré, qui lui procure un frisson identitaire : il joue avec la rage de l'autre, la caresse, l'apprivoise, la domine, la manipule, la retourne à son profit. Une double jouissance : il exerce son pouvoir de séduction sur elle, et il en prend le contrôle, la transforme en bâton de dynamite à son propre service.

Cette emprise narcissique, Delphine de Vigan la décrit merveilleusement dans son roman *D'après une histoire vraie*, qui raconte en détail une relation d'emprise par un personnage qui pourrait être son double : « Quiconque a connu l'emprise mentale, cette prison invisible dont les règles sont incompréhensibles, quiconque a connu ce sentiment de ne plus pouvoir penser par soi-même, cet ultrason que l'on est seul à entendre et qui interfère dans toute réflexion, toute sensation, tout affect, quiconque a eu peur de devenir fou ou de l'être déjà, peut sans doute com-

prendre mon silence face à l'homme qui m'aimait⁴. » C'est ainsi que les proches, amis ou enseignants qui cherchent à aider un jeune embrigadé ne font, hélas, que renforcer son silence et son emmurement...

4. VIGAN Delphine (de), *D'après une histoire vraie*, Paris : JC Lattès, 2015, p. 325.

Cette rencontre peut aussi se dérouler en prison, même si ce n'est pas le cas le plus fréquent aujourd'hui. Empêché d'agir, dans un état souvent régressif, avec des pensées dépressives, le jeune délinquant est une proie désignée pour un détenu rompu aux codes de la prison, et désireux de le prendre sous sa protection puis son emprise. L'enfermement et la promiscuité constituent un cadre idéal pour l'endoctrinement.

Où qu'elle ait lieu, la rencontre avec le séducteur est un moment charnière ! C'est le moment où l'adolescent, le jeune adulte bascule, s'abandonne à son guide, et lui donne les clefs de sa personne. Il existe une forme d'apaisement à s'en remettre ainsi à autrui, à cesser de se poser des questions, de douter. Adhérer à une pensée toute faite, à des phrases qui s'énoncent comme l'absolue vérité, les partager avec d'autres initiés, sentir à nouveau la chaleur des relations avec des « frères » et des « sœurs », éloigner ce qui est mauvais, justifier ainsi sa méfiance à l'égard d'une société « pourrie », rompre avec celle-ci, la défier : tout cela peut procurer une réelle détente, un mieux-être à l'intérieur du cercle étroit des initiés... à condition de ne pas en sortir, et de renoncer à ce qui constitue l'essence de l'individu démocratique : sa liberté. Ainsi embrigadé, le jeune peut ressentir une forme de jouissance, celle de faire partie des initiés, de se démarquer du troupeau des moutons, des ignorants, des « mécréants ». Il cesse d'être individué et de « se prendre la tête », renonce à penser, puisque d'autres le font pour lui : il peut y avoir du plaisir à n'être qu'un « exécutant » ! La **dissolution de soi** fait partie de l'engagement sectaire, elle est l'aboutissement paradoxal de la revendication initiale d'être reconnu. À partir de cet état, le séducteur narcissique peut emmener sa proie là où il le désire. Ayant abdiqué et renoncé à une part d'elle-même, celle-ci est prête à devenir son instrument, le prolongement de son bras.

Depuis toujours, des adolescents et des jeunes adultes ont ressenti et vécu ce genre de conversion ! Certaines vocations religieuses ou politiques ont pu naître dans un tel contexte même si, par la suite, elles ont évolué, se sont affinées, ouvertes sur l'extérieur, le service des autres. Les engagements radicaux ne datent pas d'hier et apportent un incontestable apaisement à tous ceux qui, pour des motifs divers, sont porteurs de failles, de fragilités, d'angoisses dans lesquelles ils redoutent d'être engloutis.

Exemple :

Le père d'une adolescente de 16-17 ans se présente auprès de la cellule de signalement de la préfecture, récemment créée, car il est très inquiet pour sa fille. Depuis près de deux ans, le comportement de celle-ci a changé. Progressivement, elle a arrêté de sortir avec ses copines, puis de les voir, d'écouter sa musique habituelle (ce qui a d'abord soulagé ses parents !), elle s'est de plus en plus isolée, y compris de sa famille. Elle a commencé à avoir des demandes alimentaires particulières, refusant la viande puis, rapidement, exigeant de ne manger que halal, elle s'est repliée dans sa chambre

pour prendre ses repas. Elle a abandonné ses vêtements habituels, s'est habillée tout en noir puis, peu à peu, a recouvert la totalité de son corps, des pieds à la tête. La seule chose qui n'a pas changé concerne son investissement scolaire : elle travaille bien et obtient de bons résultats. Les parents, d'origine catholique mais non pratiquants, l'ont interrogée sur sa croyance. Jusque-là, la religion, comme l'existence de Dieu, n'était pas un objet de discussion entre eux. Sans difficulté, l'adolescente a reconnu sa conversion à l'islam, quelques mois auparavant, et une pratique de plus en plus rigoriste. Elle fréquente régulièrement un lieu de prière, inconnu des parents. Un jour, le père l'a suivie en cachette, mais il n'a pas osé entrer, et n'a pas rencontré l'imam. Il a abordé la question de la Syrie, du djihad avec sa fille, mais celle-ci a nié tout désir d'engagement de ce type, et en a critiqué la violence. Néanmoins, elle est devenue de plus en plus fuyante, s'enfermant dans sa chambre et passant beaucoup de temps sur Internet. L'atmosphère familiale s'est tendue, un climat de défiance et de sourde hostilité s'est installé, un peu plus marqué entre le père et la fille. De son côté, la mère a cherché à maintenir un semblant de dialogue mais, selon le père, sans résultat probant. De guerre lasse et devant l'aggravation du repli de leur fille et de l'absence de toute discussion possible, les parents lui ont proposé un changement d'établissement scolaire. Ils ont mis en avant l'excellence de l'établissement choisi mais, pour eux, le motif principal était de l'éloigner de ses fréquentations religieuses en l'installant dans une grande ville, à une soixantaine de kilomètres, ce qui imposait le choix de l'internat. Ils en attendaient un changement, une ouverture relationnelle auprès des autres internes, une détente générale. À leur grande surprise, leur fille a accepté cette proposition sans discuter ni protester !

Interne depuis trois mois, son attitude n'a, hélas, pas changé : elle reste bonne élève, mais est décrite comme très isolée, toujours habillée en noir, les cheveux couverts, et persiste dans sa pratique religieuse. Le week-end, à la maison, elle s'isole encore plus et reste quasiment mutique. C'est dans ce contexte que le père se rend à la cellule de signalement, en accord avec sa femme, même si celle-ci a préféré ne pas l'accompagner. Interrogé, il ne comprend pas ce qui a pu conduire sa fille à un tel choix. Le climat familial n'a pas changé, l'entente au sein du couple a toujours été satisfaisante, il n'y a pas eu d'événement particulier dans la famille : pas de deuil, ni de déménagement, pas de difficulté financière, ni de chômage... Invité à remonter plus loin dans le passé, le père signale de façon presque anecdotique que, deux ans auparavant, son épouse et sa fille, alors âgée de 14 ans, avaient consulté un médecin généraliste, parce que la mère ne la trouvait « pas comme d'habitude », un peu isolée, triste, surtout le soir, avec des difficultés pour s'endormir. Le médecin, dès cette première consultation, lui avait prescrit un traitement, car il l'avait trouvée « déprimée ». Elle l'avait pris pendant quelques temps, mais l'avait assez vite arrêté. Tout était rapidement « rentré dans l'ordre », selon lui. Sauf que le changement de comportement manifeste était survenu quelques mois après !

Rétrospectivement et, n'ayant pas rencontré cette jeune fille, il est difficile de dire ce qui, chez elle, a pu provoquer ce « passage dépressif » en début d'adolescence. Néanmoins, il devait certainement s'agir d'une dépression modérée ou légère car il n'y avait pas, à l'époque, de signe d'effondrement important, en particulier scolaire. Des épisodes dépressifs de cette nature sont plutôt fréquents en début d'adolescence, peut-être un peu plus chez les jeunes filles, autour de 14-15 ans. Au cours de ma carrière professionnelle, j'en ai rencontré un grand nombre, que j'ai pris en charge ou adressé à des collaborateurs, psychologues ou pédopsychiatres. Ce dont ces adolescents dépressifs ont besoin, avant tout chose, c'est d'un soin relationnel. Pendant plus de quarante ans, j'ai animé des formations médicales et donné des conférences en insistant sur le fait que la « dépression de l'adolescent » doit, en priorité, faire l'objet d'un type de soin relationnel, dans un climat d'écoute empathique et bienveillante. La prescription médicamenteuse se justifie parfois, mais uniquement quand les entretiens se révèlent incapables de modifier l'état dépressif du jeune, et après qu'une alliance de soin a pu se déployer, et que celui-ci a accepté le traitement. S'il se voit prescrire **dès la première consultation** un antidépresseur, il ne peut que développer un sentiment négatif, lié au fait qu'on refuse de l'écouter, d'entendre ses griefs, sa souffrance, ses désirs de changements, bref de le considérer. Hélas, il n'a pas tort... : « Prends ça et maintenant ferme-la ! » De plus, il se voit stigmatisé comme « malade » et peut développer des fantasmes autour de l'idée que ce traitement va entrer dans sa tête, en prendre possession, modifier ses pensées... Tout cela déclenche en lui un mélange de colère et de rage. Il n'est pas exceptionnel, alors, qu'il retourne contre lui cette rage en avalant la boîte de médicaments dans les jours qui suivent la prescription. J'ai, à plusieurs reprises, observé cette séquence qui, heureusement, n'a pas de conséquence fatale avec les molécules modernes.

Pour en revenir à notre adolescente, il est hautement probable qu'elle a ressenti ces émotions négatives, colère et rage, du fait de ne pas être comprise, et qu'on lui demande de se taire, de faire semblant d'aller bien, ce qui a pu accentuer son repli sur elle-même. Dans cet état de solitude affective, elle a probablement trouvé sur Internet une oreille complaisante qui lui a dit : « je vous comprends, vous êtes bien seule mais, moi, je vous écoute et votre situation m'intéresse... » À mesure que son engagement religieux s'accroissait, et que sa conviction la soutenait, le désarroi et l'inquiétude de ses parents, eux, ne cessaient de croître. En termes techniques, elle avait projeté sur la figure de ses parents tout ce qu'elle vivait négativement, et dont elle était débarrassée maintenant !

Cette jeune fille poursuivra-t-elle dans cette voie ? Se contentera-t-elle de cette pratique purement religieuse, ou s'engagera-t-elle dans des actions violentes ? Il est trop tôt pour le dire. Il est sûr, en revanche, qu'elle ne devrait pas être « abandonnée à elle-même », et qu'il serait urgent de lui proposer, à elle comme à ses parents, des rencontres susceptibles de faire évoluer la situation dans le sens d'une

ouverture vers une croyance généreuse, tournée positivement vers les autres, et non d'un engagement fondamentaliste. Cela suffira-t-il à canaliser la violence qu'elle se fait à elle-même ? N'oublions pas les châtements que s'infligeaient, il y a peu de temps encore, nombre de chrétiens, avec l'objectif de « se purifier », jusqu'à en être sanctifiés ! La violence et le sacré ont toujours étroitement cohabité. Si cette violence auto-infligée ne suffit pas à contenir la rage, il est à craindre que celle-ci ressurgisse, et cherche désespérément son objet.

2^e PARTIE : QUE FAIRE ?

Les cahiers du travail social n°86 ■ Comprendre et prévenir la radicalisation

La radicalisation

Comprendre le phénomène pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles ajustées

CTS n° 86 - 2017

Caroline **BIDAUX-MAITROT**

*Psychologue clinicienne, Référente Laïcité Citoyenneté
Prévention de la Radicalisation à la Direction Territoriale de la
Protection Judiciaire de la Jeunesse de Franche-Comté*

I - La Protection Judiciaire de la Jeunesse dans le plan de lutte anti-terroriste

La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), service déconcentré du Ministère de la Justice, est appelée à participer au plan de lutte anti-terroriste après les attentats de janvier 2015. Elle participe à la déclinaison d'une politique publique dans le cadre de ses missions éducatives, à la prévention et la lutte contre la radicalisation, en articulant prévention de la délinquance et protection de l'enfance.

À travers cette prérogative, la protection de l'enfance est inscrite comme une mission de l'État.

La note du 22 octobre 2015 relative à l'action éducative en milieu ouvert rappelle les principes de référence de l'action éducative, au premier rang desquels, l'individualisation des prises en charge éducatives au plus près des caractéristiques et problématiques mais aussi des capacités et des ressources des jeunes et de leurs familles.

Dans une note du 27 janvier 2015, la Directrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse rappelle qu'une partie du public prise en charge dans le cadre des missions qui lui sont confiées est potentiellement visée par le phénomène de radicalisation.

Les adolescents confiés peuvent être concernés tant au regard des vulnérabilités observées mais aussi de leur inscription dans le processus de l'adolescence.

Une circulaire de mars 2017 réaffirme la place de la Protection Judiciaire de la Jeunesse dans l'évaluation et les prises en charge des mineurs de retour de la zone irako-syrienne dans le cadre pénal comme civil, en articulation avec les conseils départementaux.

Pour coordonner réflexions et pratiques, dispositifs et outils de prévention ainsi que pour promouvoir un réseau interinstitutionnel de partenaires, la direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse a doté en avril 2015, chaque territoire d'un référent laïcité citoyenneté et prévention de la radicalisation (RLC) personne ressource pour les professionnels sur ces questions.

La Protection Judiciaire de la Jeunesse est par ailleurs le service de l'État situé comme la ressource mobilisable par les conseils départementaux, concernant les actions et prises en charge socio-éducatives dans le cadre de la radicalisation.

II - La radicalisation : comment la définir ?

Le terme de radicalisation nécessite d'être défini. Il est fréquemment abordé en référence à la définition qu'en donne Farhad Khosrokhavar comme un « *processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel.* »¹ Cette définition peut apparaître proche de celle du terrorisme mais ce sociologue précise que la radicalisation est un processus de compensation sociale et affective qui ne se confond pas nécessairement avec le terrorisme.

Cette acception inscrit la prévention et la lutte contre la radicalisation dans le cadre de la sécurité de l'État mais introduit la dimension individuelle, singulière. Celle-ci va concerner les professionnels exerçant dans le champ socio-éducatif.

La radicalisation sera alors identifiée comme un processus envahissant de la vie de la personne, où l'idéologie à laquelle elle se réfère organise l'ensemble des pans de son existence, limitant ou annihilant ses propres capacités de penser et d'esprit critique et l'isolant du reste du groupe social, familial. La doctrine se substituant alors à la personnalité de la personne.

Quand un endoctrinement s'inscrit dans un processus d'emprise mentale, la notion de danger pour cet individu se pose et différencie alors le regard porté par l'extérieur sur sa liberté de conscience. À ce moment-là, la liberté de conscience ne peut être disjointe de celle fondamentale qui y est associée, la liberté de penser.

C'est sans doute précisément autour de ces nuances-là que les travailleurs sociaux sont amenés à intervenir auprès de ces personnes, à fortiori dans le cadre de la protection de l'enfance concernant les mineurs.

Dans l'approche de la radicalisation, dans nos pratiques professionnelles, il s'agit prioritairement de distinguer ce qui est de l'ordre de la croyance et ce qui concerne l'organisation de la société selon une doctrine. Il s'agit de percevoir ce qui relève de la spiritualité et d'un engagement politique. Il est important de comprendre si un individu se soutient d'une croyance

1. KHOSROKHAVAR Farhad, *Radicalisation*, Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2014, 191 p. (Collection Interventions).

pour être mieux en harmonie avec le monde qui l'entoure et à partir de quand cette croyance est érigée comme un dogme absolu, une idéologie prenant une forme totalitaire qui implique, nécessite, engage une rupture avec ceux qui n'y adhèreraient pas.

Les constats

La société se « radicalise » de façon générale. Dans ce mouvement global, les idéologies extrêmes gagnent du terrain, notamment les extrémismes identitaires. Ces mouvements sont sans doute davantage réactionnaires plutôt qu'inscrits dans une pensée révolutionnaire portant un changement radical de certains aspects de la société. Le phénomène n'est pas nouveau et fait des retours réguliers au cours de l'Histoire.

Des idéologies se revendiquent de façon absolue et ne se confrontent plus les unes aux autres mais s'affrontent. Le besoin de croire radicalement, absolument émerge davantage.

Il permet de retrouver une cohérence dans un monde qui impose des paradoxes ; une nécessité absolue de performance et de réussite individuelle en même temps qu'un rappel nécessaire mais souvent désincarné des idéaux humanistes, de valeurs fondamentales rendant un vivre mieux ensemble possible dans une société commune de droits, d'égalité et de liberté.

Les difficultés économiques, mais aussi parfois les politiques sociales elles-mêmes, accentuent les inégalités et les ruptures et favorisent la relégation des personnes socialement les plus fragiles. Le sentiment victimaire est alors exploité par les artisans de ces idéologies, basées sur l'exacerbation des particularismes, pour renforcer les clivages au sein de la société, les haines et les replis communautaires. Cette dimension est fondamentale pour une part des adolescents qui seront sensibles à ces idéologies.

III - Identifier pour mieux signaler

Concernant les mineurs, en Franche-Comté, une grande majorité de jeunes filles ont été signalées, exclusivement dans le cadre de la protection de l'enfance. Seul un très infime pourcentage de celles-ci est identifié dans le cadre de la sûreté de l'État et est inscrite dans le fichier des personnes recherchées. Ces jeunes filles sont converties à l'Islam, majoritairement de culture judéo-chrétienne.

Des départs d'adultes avec des enfants ou de mineurs sur les zones de guerre en Syrie et en Irak ont été concentrés sur le Doubs et la Haute-Saône. Toutes les catégories sociales sont concernées, même s'il existe une surreprésentation des personnes vivant dans des quartiers où prédominent toutes les formes de précarités.

Sur le plan national, la carte du chômage et de la précarité sociale est corrélée avec celle de la radicalisation quelle que soit l'idéologie de référence. La Franche-Comté est une région plus concernée que d'autres par l'idéologie néo-nazie. La carte de la radicalisation se revendiquant de l'Islam, elle, est corrélée à l'importance de l'implantation de réseaux de l'Islam ultra conservateur². Il concerne les territoires urbains comme ruraux.

Il est à noter que l'importance de la radicalisation ne dépend pas seulement d'internet, des réseaux sociaux et de l'accès aux sites de propagande puisque celui-ci est aujourd'hui accessible de façon quasi homogène sur le territoire français, ce qui n'est pas le cas pour la radicalisation.

La plupart des observateurs s'accordent aujourd'hui sur le constat que le premier contact avec l'idéologie se fait dans une très grande majorité dans l'environnement, il trouve ensuite un relais et un vecteur d'accélération très important sur le net.

Le nombre de personnes se radicalisant seules, devant leur ordinateur, représente un pourcentage peu important (5%) des personnes radicalisées³. Les « motivations » sont différentes en fonction du sexe, du milieu social et de la culture d'origine.

En Franche-Comté, en ce qui concerne les mineurs, les professionnels socio-éducatifs sont donc davantage concernés par Comprendre et prévenir la radicalisation violente mais aussi par Comprendre et prévenir la radicalisation liée à l'emprise mentale. Les différentes institutions (Éducation Nationale, Conseil départementaux, Protection Judiciaire de la Jeunesse) développent et mettent en œuvre des outils de prévention concernant l'accès au numérique, les mécanismes de captation de la pensée utilisés tant dans les théories conspirationnistes que dans le processus d'emprise mentale.

Les actions de prévention mais aussi l'accompagnement des adolescents concernés, impliquent de pouvoir identifier les manifestations de ces jeunes afin de prendre en compte les facteurs endogènes (ce qui appartient à la personne dans l'adhésion, ses vulnérabilités, son histoire personnelle et familiale) et exogènes (présence d'un réseau de prosélytisme et / ou de radicalisateur dans l'environnement quotidien).

Identifier

La radicalisation est un phénomène qui concerne en majorité des adolescents ou jeunes adultes de moins de 30 ans et est liée à cette phase de passage entre la période de l'enfance à l'âge adulte. Identifier comment l'adolescent s'arrange avec ce passage et de quelle façon il va solliciter une croyance extrême est une approche qui permet de déterminer la vigilance nécessaire. Afin de pouvoir

2. Source : Association Entr'autres
3. Ibid.

identifier des éléments d'inquiétude, il est important de resituer ce que l'on observe dans le processus adolescent.

Les comportements de rupture des habitudes, des relations, des loisirs, des centres d'intérêt ainsi que les attitudes d'isolement et de repli sur des questions exclusivement religieuses, en lien avec des discours dirigés contre l'État plus que contre le système sont les plus inquiétants. La fermeture aux autres ainsi que le caractère obsédant des éléments doctrinaires apparaissent comme des signes devant interroger la nécessaire protection de l'adolescent.

L'éventuelle inscription de cet adolescent dans un processus d'emprise mentale relève d'une mise en danger puisqu'il se met en place à l'insu de la personne et vise à la déposséder de ce qui constitue sa personnalité pour la mettre sous sujétion.

La question du signalement est alors importante car elle permet d'une part d'adapter un accompagnement à la situation singulière du jeune et d'autre part d'avoir connaissance de son inscription éventuelle dans un réseau dont il ignorerait les activités et les desseins quelquefois non avoués de ses interlocuteurs. Ces signalements s'effectuent dans une finalité de protection de l'enfance et sont adressés au Préfet sous le contrôle et la responsabilité du Procureur de la République qui veille à l'opportunité du signalement et au respect des libertés individuelles.

Les équipes socio-éducatives, mais aussi les parents peuvent faire le point lorsqu'ils sont inquiets, ont des doutes et s'interrogent sur le comportement d'un adolescent. Une équipe spécialisée leur répondra au numéro vert mis en place par le Gouvernement : 0 800 00 56 96. Cette équipe renseigne sur la conduite à tenir et les démarches à effectuer. Elle transmettra un signalement s'il y a lieu à la Préfecture.

IV - Les prises en charge

La place de l'évaluation dans la construction des pratiques professionnelles

Les magistrats pour enfants ordonnent fréquemment des mesures judiciaires d'investigations éducatives qui sont mises en œuvre par la PJJ. Ces évaluations sont pluridisciplinaires, ce qui permet un croisement des regards et une analyse approfondie des éléments concernant la radicalisation éventuelle. Ces temps d'évaluation ont pour objectif de percevoir à quoi sert la radicalisation pour cet adolescent, quelle fonction elle a pour lui et comment il l'utilise dans ce passage qu'est l'adolescence, dans son histoire personnelle, quel sens elle peut prendre dans l'histoire familiale, de quelle recherche d'identité ou de quelle angoisse sous-jacente parle-t-elle ? Qu'est-elle sensée résoudre pour l'adolescent ? Ces évaluations aident à repérer ainsi à quelles nécessités la radicalisation répond.

Par ailleurs, la MJIE (Mesure judiciaire investigation éducative) permettra de déterminer le niveau d'endoctrinement mais aussi le degré d'emprise mentale, d'assujettissement et de destruction de soi ou l'absence d'emprise. La sensibilité aux discours complotistes et au sentiment victimaire engendrant une légitimité de revanche pourra retenir notre attention, notamment si elle s'exprime dans un registre d'inversion des valeurs qui pourrait laisser craindre un début d'endoctrinement.

Fréquemment, la croyance est évoquée par l'adolescent(e) comme une certitude intangible à laquelle il tient car elle l'étaye face aux doutes et aux turpitudes identitaires de l'adolescence. Il est difficile pour lui d'y renoncer. Pour ces raisons, nous constatons que chercher à raisonner l'adolescent ou à échanger sur la véracité et les fondements de sa croyance est le plus souvent vain voire contre-productif selon le stade d'endoctrinement dans lequel il se situe. Souvent, ces tentatives servent à renforcer sa conviction et sa dépendance au dogme ou à trouver des interlocuteurs « savants » qui lui apporteront des arguments contradictoires. En revanche, quand l'adolescent s'interroge et questionne un adulte sur un principe religieux, l'intervention d'un responsable religieux de confiance peut lui permettre de confronter ce qu'il sait avec les principes d'une confession religieuse.

S'il n'est pas défini de profil type concernant les personnes radicalisées, nous observons que ces croyances extrêmes peuvent avoir des fonctions différentes selon les adolescents et certains aspects de leur personnalité.

La problématique de la séparation.

La croyance extrême est un recours permettant à certains adolescents de s'ériger comme radicalement soi ou différent de leurs parents ou leurs lignées d'affiliation. Ainsi ils peuvent remettre en scène toute la difficulté de se « séparer » qui prédomine dans leur milieu familial. Ils peuvent ainsi aussi interroger l'inscription dans leur filiation et poser la question de leur identité à travers cette proclamation des racines. Le processus d'exil vécu par ses parents ou ses grands-parents est souvent passé sous silence mais a une incidence à l'œuvre pour les générations suivantes. Des études réalisées avec des personnes concernées par la radicalisation mettent en lumière la prégnance de ces problématiques dans leur trajectoire. Cette radicalisation n'a pas le même sens si l'adolescent est de culture arabo-musulmane ou ne l'est pas mais la filiation est une question récurrente dans la plupart des situations. Nous sommes alors dans le registre de la problématique adolescente et non dans le registre de la psychopathologie.

Le recours anti-dépresseur

Nous observons fréquemment que la radicalisation fait fonction d'anti-dépresseur. Les techniques de séduction, le sentiment de faire partie d'un groupe initié,

de partager une vision du monde nouvelle qui donne du sens à la vie, de détenir une vérité sur le monde génèrent une forme d'idéalisation de soi et du groupe. Cette idéalisation favorise un sentiment d'exaltation qui permet d'échapper au sentiment fréquent de vide mais aussi aux vécus de frustration ou d'impuissance. Les personnes se sentent alors pleines de cette agitation intérieure et se sentent vulnérables.

L'exaltation est particulièrement addictogène, ce qui amène à réfléchir à un travail en partenariat avec les services spécialisés dans le soin de ces personnes.

Dans nos pratiques professionnelles, cette dimension nous a amené à intervenir à plusieurs afin d'éviter le risque de relation plus fusionnelle que pourrait rechercher l'adolescent. La doctrine vient à la place de la réflexion et sert à ne plus penser, elle donne le sens de tous les actes de la vie courante. Souvent, les adolescents qui s'en sont étayés vont tenter de remettre leur interlocuteur à cette place omnipotente. Travailler conjointement permet à la fois de recréer une enveloppe pour le jeune mais de ne pas l'enfermer dans un huis clos, qu'il va pourtant souvent solliciter. Cette dyade exclusive risquerait de l'empêcher de reprendre appui progressivement sur ses compétences et d'entretenir une dépendance qui l'en éloignerait.

Par ailleurs, intervenir à plusieurs permet une distance inéluctable avec l'un des professionnels devenu trop frustrant ou simplement vecteur d'une réalité encore intolérable. Sa place est portée par les autres professionnels jusqu'à ce que le jeune parvienne à dépasser ce moment grâce à d'autres satisfactions dans le domaine familial ou de l'insertion ou de certaines prises de conscience de ressources inconnues.

La décharge pulsionnelle légitimée

Certains adolescents trouvent dans la radicalisation un support à la décharge de tensions internes liées à des vécus de frustrations intolérables générant de la haine et un besoin irrépressible de décharge pulsionnelle violente. Certaines idéologies extrêmes légitiment cette nécessité et seront sollicitées pour cela. Nous retrouverons parmi ces adolescents certains traits de psychopathie ou des éléments pervers ou paranoïaques. Certains en seront conscients, d'autres ignoreront cette nécessité interne, mettant en avant une persécution qui les y aurait amené. Les théories conspirationnistes mettent en scène cette persécution en générant une vision paranoïaque des enjeux de pouvoir. L'endoctrinement crée de la pathologie mais ne répond pas invariablement à des traits de pathologies qui préexisteraient. La conviction de la persécution liée à l'endoctrinement et a fortiori à l'emprise mentale ne s'inscrit pas forcément dans un délire paranoïaque sur le plan clinique.

Le rassemblement lié à un risque de morcellement

Certains collègues psychologues cliniciens ont pu observer que la doctrine pouvait avoir une fonction de rassemblement de l'identité. Un adolescent éparpillé, incohérent, « morcelé » peut accéder à une forme de cohérence nouvelle, le dogme lui permettant de trouver une enveloppe psychique d'emprunt qui lui permet de retrouver une cohérence, fragile.

Certaines idéologies sont proclamées comme des convictions indiscutables et revendiquées comme une appartenance à un groupe. À l'adolescence, cela permet de pallier des remaniements internes qui confrontent au doute et à l'incertitude de soi et de ses compétences, de son devenir, de cet écart entre ce que l'adolescent souhaite devenir et ce qu'il se sent capable de devenir. Le groupe est sollicité comme un moi transitionnel et est chargé de pallier les ressentis de vide qui confrontent l'adolescent au sens même de l'existence.

L'angoisse de mort psychique fait partie de cette phase adolescente et est éminemment liée au nécessaire renoncement à la toute-puissance infantile et à la confrontation à ses propres limites.

De ce fait, sera sollicité tout ce qui atténuera cet inconfort voire ce qui permettra le déni de la souffrance ou encore le déni de la perte de cette toute puissance. Les idéologies auxquelles l'adolescent adhérera ou sollicitera répondent à ces angoisses psychiques inconfortables ou intolérables.

Fréquemment, les adolescents rencontrent des questions sur le sens de la vie et de la mort. Pour y répondre, il est fréquent qu'ils sollicitent une instance supérieure rassurante afin de se substituer aux figures qui ont fait autorité pour eux ou qui aurait dû faire autorité. Les croyances qu'elles soient religieuses ou d'un autre ordre sont un recours ordinaire, sollicitées pour répondre à des questions spirituelles ou pour étayer une personnalité peu assurée.

Pendant cette période, la pensée magique souvent teintée de superstition est alors fréquente. Une déclinaison possible de cette pensée magique peut trouver son expression à travers la présence de rituels qui est fréquemment observée car elle permet de s'apaiser et de se rassurer. Elle s'apparente à « Si je fais bien, tout ira bien » et éloigne ainsi du doute et du risque de l'échec.

À l'adolescence, il reste important de ne pas minimiser voire dénier ce besoin de s'accrocher à un corpus de pensée radical, extérieur à soi. Il est important d'y accorder de l'intérêt et de considérer le risque que cette recherche sincère de la part de l'adolescent soit dévoyée par des personnes qui en manipulant un corpus idéologique manipulent aussi la vulnérabilité de certains adolescents à cette période.

Il est important de faire la différence entre ce qui a trait à une quête spirituelle et ce qui s'inscrit dans une dynamique d'ordre sectaire. Ce risque tient

souvent dans la rencontre entre une idéologie extrême et le besoin de l'adolescent. Les idéologues chargés de recruter manipuleront à dessein cette angoisse de mort et cette quête du sens de l'existence.

Ces mécanismes identifiés dans les processus sectaires sont alors éloignés de ceux qui sous-tendent la foi religieuse, la réflexion dans son propre rapport à Dieu. Sont alors introduits des actes permettant de renforcer imitation et sentiment d'appartenance commune. Dans les idéologies extrêmes où une visée politique est prééminente, ces actes permettent d'instaurer une classification entre bons et mauvais sujets et d'amorcer le mécanisme de césure entre les vrais convaincus et les autres.

Des pratiques socio-éducatives mieux ajustées

Lorsqu'un adolescent présente des signes de radicalisation et avant qu'il puisse devenir hermétique à ce qui représente l'extérieur à son monde, décrit comme menaçant, toxique et impur, les pratiques mettent en exergue l'importance d'un accompagnement pluridisciplinaire renforcé. Cette présence permet de faire enveloppe parallèlement à la doctrine qui a cette fonction pour l'adolescent.

L'adolescent qui adhère à un dogme ne pense plus en dehors de celui-ci, il n'est plus responsable de son existence et de ce qu'il en fera. Il accède à un idéal qui lui est proposé. Sa vie est tracée et il répond à une autorité absolue. Aucune autorité n'a souvent trouvé de légitimité à ses yeux préalablement. Il trouve alors un cadre auquel il doit se soumettre sans réfléchir.

Les pratiques socio-éducatives ont pour enjeu que l'adolescent retrouve un intérêt à réfléchir par lui-même et à retrouver sa place parmi les siens. La présence doit alors être renforcée. Lorsque les parents sont mobilisables, il est important de les amener à exprimer leur attachement mais aussi des souvenirs de partage agréables et des regrets de ne plus partager cela. Certains adolescents y seront sensibles, ce qui pourra favoriser des doutes quant à une doctrine apparaissant contraignante et quelquefois opposée aux valeurs fondamentales intégrées par cet adolescent.

Quelquefois, les parents ne peuvent être disponibles pour des raisons qui leur appartiennent ou/et parce que la trajectoire de l'adolescent est trop chaotique. L'équipe pluridisciplinaire de professionnels va alors s'intéresser à l'adolescent et lui proposer des interventions multiples (éducateur, assistante sociale, infirmière, psychologue), des activités variées faisant appel à sa réflexion mais aussi source de valorisation, des activités qui le confrontent à ses pairs et à leurs regards sur différents thèmes. En revanche, des praticiens intervenant depuis plusieurs décennies auprès de personnes ayant été endoctrinées alertent sur les risques de pratiquer des activités de groupe autour de l'idéologie ou de cette problématique. Les groupes de parole « entre soi » risqueraient de réamorcer le besoin d'idéalisation pour retrouver un sentiment d'exaltation.

Les personnes qui ont connu cette exaltation témoignent qu'elles ont pu se déprendre de l'idéologie et quitter la doctrine mais pointent la difficulté à renoncer à l'exaltation. Des conduites addictives sont fréquemment observées pour pallier le « vide » insupportable que ce renoncement implique.

Ce sont là les aspects endogènes du processus de radicalisation.

Il existe des facteurs exogènes qui agissent sur la personne, ce qui introduit la question de l'emprise mentale. Tous les individus radicalisés ne sont pas sous emprise mentale. Certains individus vont chercher de façon plus ou moins consciente une idéologie qui leur permet de légitimer le recours à la violence. Dans ces situations, l'aspect religieux n'est pas premier, l'extrême est alors recherché. On observe alors des personnes qui vont passer d'un engagement dans des mouvements néo-nazis à un engagement dans les troupes d'Al Qaïda ou de Daesh.

Pour les travailleurs sociaux, l'enjeu est de percevoir le plus finement possible comment un adolescent s'empare d'une idéologie afin qu'il ne s'engage pas dans un processus de basculement dont il est bien plus difficile de « revenir ». Cela nécessite une vigilance et une attention à l'imperméabilité du discours et aux comportements de rupture

Les adolescents sont tous différents. Certains apparaissent plus profondément menacés dans leur intégrité lors de ce passage à l'âge adulte ou dans l'accomplissement idéal de leur personnalité. On observe davantage aujourd'hui une quête exacerbée de soi érigé comme un idéal. La question de la mort et de l'existence de soi apparaît de fait, beaucoup plus prégnante à l'heure de la course au « buzz » et à « l'heure de gloire ».

Avec des adolescents, une partie de la réponse concernant les pratiques des professionnels est souvent dans les questions qui sous-tendent leur recherche. Certains seront sensibles au fait de s'en remettre à une toute puissance qui leur permettra d'éloigner la frustration et la crainte de l'avènement d'une personnalité singulière mais vacillante pendant un temps.

Certains trouveront des réponses dans la foi, d'autres dans une autre croyance non religieuse sans que cela vienne organiser l'ensemble de leur existence en rupture avec leurs congénères.

L'intervention socio-éducative à l'épreuve du phénomène de la radicalisation violente

Stéphane VIAL

Directeur adjoint, Service Prévention Spécialisée Territoriale, ADVSEA 84, acteur au Comités d'experts, Miviludes, formateur « Prévention de la radicalisation », Comité National de Liaison des Acteurs de Prévention Spécialisée (CNLAPS)

Introduction

La question de la Radicalisation est une question à forte densité émotionnelle qui demande d'être quand on l'aborde, dans un état de vigilance y compris sur les représentations sociales liées à l'actualité.

Ce que j'aimerais faire passer dans cet article tient dans le fait qu'amener des éléments de compréhension, ce n'est pas forcément amener des réponses (comprendre, ce n'est pas excuser !).

La démarche que nous devons identifier relève de la nature de la place de la communauté éducative et des acteurs sociaux de proximité dans cette question.

Notre première légitimité réside dans le fait de comprendre comment un jeune peut être disponible à ce type de discours, d'où l'importance d'aborder la question en regardant de très près la notion de processus et de trajectoire sociale.

Le premier effort va être de se décentrer de la question religieuse. Il est cependant important de connaître les éléments géopolitiques pour comprendre le processus.

La question sociale est en train de changer : on est passé de la figure du « pauvre » à celle de la « racaille » (délinquant) et aujourd'hui à la figure du jeune radicalisé (derrière il y a la possible criminalité).

On a donc aujourd'hui autour de cette question, trois grandes tensions :

- La protection de l'enfance (figure de l'enfant en danger, en référence à l'article 375 du Code civil) ;
- Les émeutes de 2005 et les lois de 2007¹ avec la figure du jeune délinquant
- Les évènements de 2015 et la création des nouveaux dispositifs (FIPD)² avec la figure du « radical »

Alors comment concilier tout ça ?

Articulation de deux définitions pour situer la question :

« Par radicalisation on désigne le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel »³

« Par dérive sectaire on désigne le dévoiement de la liberté de pensée, d'opinion ou de religion qui porte atteinte à l'ordre public, aux lois ou aux règlements, aux droits fondamentaux, à la sécurité ou à l'intégrité des personnes »⁴

Il s'agit dans un premier temps d'identifier les changements de paradigmes qui impactent notre culture professionnelle et nous obligent à élargir nos champs d'interventions. Les problématiques autour de la radicalisation et sa prévention dans le champ du travail social sont à la fois nouvelles, d'actualité et fortement médiatisées (au risque de devenir un « marché porteur » !!!).

- Les besoins d'information, de sensibilisation et/ou de formation sont importants pour les intervenants sociaux, qu'ils s'inscrivent dans le champ de la prévention primaire ou secondaire.

- La communication externe prend une place importante dans la pratique, qu'elle soit formelle ou informelle, qu'elle s'inscrive dans des modules plus larges à destination d'un public qui dépasse les frontières de l'intervention sociale ou dans des interventions plus ciblées à destination des partenaires, voire des collègues d'autres institutions.

Cette communication externe est fortement marquée par l'actualité qui, dès le début de l'expérimentation des prises en charge, est venue impacter cette dimension de la pratique dans un double sens. D'un côté, les attentats et leurs répercussions sur l'opinion publique ont permis d'éviter que la réponse sociale devienne taboue, notamment dans les articulations entre prévention de la radicalisation et

travail social. De l'autre, la charge émotionnelle inhérente aux attentats de 2015 puis 2016 et la surmédiatisation imposent un déplacement de focale, une prise de distance vis-à-vis de l'actualité et un travail autour des représentations.

1. Loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance et loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

2. Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

3. Farhad Khosrokhavar, Wilner, Borum

4. Miviludes

Revenir à l'histoire : l'émergence d'une nouvelle politique publique

Face au problème de sécurité publique lié à la menace terroriste et l'engagement radical de personnes, notamment en lien avec les filières terroristes syriennes, l'État a mis en place une politique nationale traduite dans le plan de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes, présenté en Conseil des ministres le 23 avril 2014 (Plan de 23 mesures).

Les attentats qui ont touché la France et d'autres pays européens en 2015 et 2016 ont fait de la question de la radicalisation une préoccupation sociétale de premier plan, générant un emballement médiatique et bon nombre de débats et crispations sur des questions connexes, dont l'islam, la laïcité, le modèle républicain. Du point de vue de l'action publique, ils ont conduit au renforcement de ce plan dont la seconde version a été présentée le 9 mai 2016⁵.

Dès le premier plan, le volet préventif de suivi des personnes radicalisées et d'accompagnement des familles est apparu comme un des axes principaux, dont le Secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (SG-CIPDR) porte la responsabilité. Il s'agit par-là « *de prévenir la radicalisation violente de certains jeunes influençables et de soutenir les familles concernées directement par ce phénomène* ».

Le second plan est venu renforcer la dimension préventive en mettant l'accent sur la prise en charge des personnes concernées et la mobilisation des ressources existantes sur les territoires.

CE PLAN RECONNAÎT UN PROCESSUS QUI SE CONSTRUIT PAR ÉTAPES ET QUI CONDUIT À L'EXTREMISME (TERRORISME). Ce processus touche les jeunes vulnérables, en perte de repères, en rupture, en situation d'isolement et en proie à l'endoctrinement : tous les milieux sont concernés.

Le gouvernement confie aux préfets la construction, le déploiement et l'animation au niveau local du plan d'action national.

Dès avril 2014, en lien avec la mise en place de la plateforme téléphonique, via le numéro vert destiné à l'assistance aux familles et l'orientation opérationnelle, il leur est demandé de mettre en œuvre des mesures relatives au volet préventif de l'accompagnement des familles avec une prise en charge adaptée qui mobilise le réseau de partenaires compétents.

En effet, la mesure 50 du premier plan de lutte contre la radicalisation et le terrorisme mentionne que « *les préfets s'appuieront sur des acteurs ayant une assise professionnelle nationale ou spécialisée, capables de réorienter une partie de leur activité ou de développer une nouvelle dimension de leur activité en ce domaine* ».

5. Cf. sur le site Gouvernement.fr, *Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme. Dossier de presse – 9 mai 2016* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/liseuse/7050/master/projet/Plan-d-action-contre-la-radicalisation-et-le-terrorisme.pdf> (consulté le 23 mai 2017).

C'est suite à cette impulsion que certaines préfectures sollicitent les associations de prévention spécialisée pour construire un dispositif de prévention de la radicalisation piloté par les services de la préfecture, dans le cadre des cellules départementales de suivi qui commencent à se mettre en place. Quelques associations de prévention spécialisée décident alors de se positionner sur ce champ et créent les premières cellules d'écoute et d'accompagnement des familles.

La circulaire du 4 décembre 2014 vient apporter des précisions sur le fonctionnement des cellules départementales de suivi et les acteurs qu'il est pertinent d'y associer « afin d'engager des actions concrètes à destination des jeunes et des familles concernés ».

La circulaire du 19 février 2015 complète la précédente et fixe le périmètre et la nature de l'intervention des équipes des préfectures : entrée en relation avec les familles et proposition d'un accompagnement adapté.

À partir du cadre fixé dans les différentes circulaires, de plus en plus de préfectures organisent progressivement le dispositif local en mobilisant les acteurs compétents, s'appuyant le plus souvent sur des acteurs connus et reconnus pour leurs compétences dans le champ de la prévention et de l'intervention sociale.

Ainsi, chaque préfecture finance des actions en lien avec le cadre fixé, pilote le dispositif par l'animation de la cellule de suivi qui regroupe un ensemble de partenaires institutionnels et opérationnels. Dans certains départements, se sont mises en place des cellules d'écoute et d'accompagnement portées par des associations de prévention spécialisée.

1. Pourquoi le travail social est attendu sur le champ de la radicalisation violente

Il faut tout d'abord préciser que ce ne sont pas les acteurs du travail social qui sont allés au-devant de ce dispositif mais plutôt l'inverse. Les raisons de cet engagement sont à la fois externes et internes au travail social :

Pour des raisons externes

Ce sont les préfectures dans le cadre du numéro vert qui nous ont sollicités. Essentiellement parce qu'elles connaissaient notre capacité à être présent et à agir sur des quartiers difficiles et auprès d'un public avec lequel il n'est pas aisé de rentrer en contact. On nous reconnaît un savoir-faire ou du moins on nous l'attribue.

Pour des raisons internes

Cette problématique nous renvoie à l'esprit de l'ordonnance de 45 qui privilégie les mesures sociales et éducatives avant les mesures répressives et coercitives.

La prévention spécialisée en est une émanation. Il nous semblait par ailleurs logique d'apporter notre soutien aux familles en plein désarroi, d'autant que les fratries pouvaient être impactées par le phénomène de radicalisation de l'un des parents (grand frère, père...).

En effet, depuis plusieurs années le dispositif public de prévention de la délinquance a développé une nouvelle forme d'intervention, considérant que l'approche sécuritaire ne pouvait à elle seule constituer une réponse à la délinquance et à l'insécurité. L'approche sécuritaire s'intéresse et traite les manifestations de la délinquance, non pas les causes individuelles voire collectives qui en sont à l'origine. Les conséquences générées par l'action policière et judiciaire (emprisonnement en particulier) sont faiblement prises en compte.

Les pouvoirs publics se sont donc attachés à prolonger les actions de maintien de l'ordre par des actions sociales, économiques et éducatives. C'est en particulier la méthode utilisée dans le cadre des Zones de Sécurité Prioritaire. L'idée est de donner un signal fort aux populations concernées, en manifestant la volonté de l'État de reconquérir ces territoires laissés à l'abandon. Le but est d'abord de déloger les réseaux d'économie parallèle qui s'y étaient installés (revenir à un État de Droit), puis de réinvestir ces territoires désertés en injectant des moyens en termes de services de proximité pour les habitants (mission locale décentralisée), d'action éducative (chantier éducatif, soutien à la scolarité, etc.), et de médiation sociale, enfin d'action économique (chantiers d'insertion, respect des clauses d'insertion sociale sur les marchés publics).

Ce dispositif vient se rajouter aux dispositifs de la Politique de la Ville. Sur certaines communes, on peut se demander si l'on n'est pas là aussi dans une logique de reconquête par l'État, du pilotage du développement social local généralement mené par les villes.

L'intervention sociale autour de la radicalisation violente s'inscrit dans cette approche globale. D'une part, une action policière et judiciaire dès le premier appel au numéro vert pour tenter de parer à d'éventuels actes de terrorisme et en cascade, une action sociale et éducative en direction des familles et des personnes signalées pour les accompagner, les soutenir et les protéger.

Pour autant nous aurions pu nous tenir à distance en restant sur nos fondamentaux *stricto sensu* (la libre adhésion pour la Prévention Spécialisée, le mandat judiciaire pour l'AEMO⁶ par exemple) ou évoquer notre incompétence en la matière. Pourtant le choix fut de nous y investir et ce pour plusieurs raisons :

6. Action Éducative en Milieu Ouvert.

1 - Nous sommes convaincus que les jeunes impliqués dans les phénomènes de radicalisation violente sont à considérer tout d'abord comme des victimes avant d'être des délinquants potentiels ou reconnus. Cela nous renvoie à l'esprit de l'ordonnance de 1945, ordonnance visant en priorité à protéger ces jeunes en risque de délinquance ou délinquants en leur apportant une réponse éducative.

2 - La particularité du processus de radicalisation (et d'endoctrinement) passe par la rupture programmée, organisée avec tout ce qui peut représenter un lien qu'il soit social (les amis, le sport, la culture, les loisirs), professionnel, scolaire et in fine familial au bénéfice d'un groupe sectaire. Aussi le travail avec les familles est incontournable car elles représentent le dernier lien avec notre société et nos valeurs. La posture des parents est extrêmement complexe car ce sont eux qui ont décroché le téléphone et alerté les pouvoirs publics, se plaçant dans une position de dénonciateur. Situation terriblement culpabilisante, humiliante pour des parents qui ne savent plus vers qui se tourner, mais qui demeure parfois la dernière option pour tenter de sauver leur enfant.

Le travail librement consenti avec la famille passe par la conservation impérieuse du lien parent/enfant. C'est la priorité des priorités.

La protection du reste de la fratrie contre les effets d'exemplarité en est une autre tout aussi essentielle. C'est par ce petit fil d'une extrême fragilité que va s'opérer par notre intermédiaire cette relation de protection et d'aide. La plupart du temps le jeune ignore notre existence, les parents souhaitant cacher leur démarche.

C'est dans ce contexte complexe et pour ces raisons que nous nous sommes engagés dans ce travail, peut-être en marge des circuits « classiques » du travail social mais en poursuivant des objectifs identiques du point de vue de la relation d'aide et de la relation éducative à savoir : « protéger, soutenir et accompagner ».

2 Comment peut-on intervenir ?

Au moins de deux façons :

- Soit à partir du numéro vert dans le cadre des cellules départementales d'écoute et d'accompagnement des familles et des jeunes. Nous ne sommes plus en Prévention Spécialisée mais nous utilisons l'ensemble de nos savoir-faire simultanément : repérage et évaluation des situations, accompagnement individualisé, travail en partenariat et en réseau, réactivité et montage de projet... Nous ne sommes plus dans

la prévention mais plutôt dans une première phase de traitement où la relation avec les jeunes, les familles et le soutien de ces dernières est l'élément incontournable puisque c'est par elles que le travail sur le lien avec la personne radicalisée va s'effectuer au départ. Cela nécessite un filet social efficace constitué par des partenaires très divers (Éducation nationale, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Services départementaux, Missions locales, Pôle emploi, secteur psychiatrique, psychologues, culte...). Il faut bien avoir en tête que les situations rencontrées sont très diverses : niveau d'embrigadement ressenti allant du rejet par la famille d'une simple conversion religieuse à un départ avéré vers la Syrie en passant par des problèmes psychiatriques, dans des milieux socio-économiques et culturels hétérogènes... Concrètement il s'agit de rencontrer les familles (entretiens téléphoniques ou visites), de rechercher avec elles les raisons des problèmes et d'engager un processus de négociation et de compromis. Dans un deuxième temps il s'agit de rentrer en contact avec la personne « radicalisée ». Tout se passe sur la base du volontariat. Les personnes sont informées que le travail se fait en lien avec les services préfectoraux.

- Soit à partir du travail des équipes de prévention spécialisée. Ce n'est pas le travail principal des éducateurs qui sont davantage confrontés aux questions d'addictions, de précarité, de problèmes scolaires, d'insertion... mais ça arrive !! Le travail se réalise soit au niveau individuel auprès des proches (écoute, aide à l'insertion) soit au niveau collectif (soirée débat, groupe de parents, atelier internet et fabrication de messages outillant le discours...).

« La mise en œuvre du dispositif à l'échelle départementale s'appuie sur une articulation entre des champs et cultures différents, qui n'ont pas toujours une expérience antérieure de collaboration directe et opérationnelle. La construction d'une intervention efficace et cohérente suppose une légitimation et une reconnaissance mutuelle des acteurs en présence. Il y faut une considération des apports potentiels de l'intervention sociale et de l'accompagnement social des familles et personnes signalées dans la mission générale du dispositif, et in fine la reconnaissance de la légitimité des équipes éducatives en termes de prévention de la radicalisation. »⁷

Les cellules sont des dispositifs dont l'action s'inscrit dans le champ éducatif et social, en complémentarité avec les services liés à la sécurité territoriale et intérieure. Ce registre déplace le cadre d'intervention et appelle la construction d'un positionnement clair des équipes autour de l'intervention socio-éducative. Le cadre d'action est celui du Code de l'action sociale et des familles. Le champ d'intervention relève de la protection de l'enfance et de la prévention de la délinquance, le cadre déontologique est celui du travail social, les outils ceux de l'action socioéducative et de l'accompagnement social.

Les équipes contribuent à cette mission nouvelle sur la base de leur savoir-faire et leur professionnalisme.

⁷. Comité National de Liaison des Acteurs de Prévention Spécialisée, 2016.

Les cellules exercent leurs missions à caractère social et éducatif dans un cadre fortement marqué par le risque. Les équipes soulignent : « *on ne dissocie jamais le cadre dans lequel on intervient : la lutte contre le terrorisme.* »⁸ La dimension du risque potentiel et du danger est aiguë. Elle est réactivée suivant l'actualité et implique des précautions à tous les niveaux de l'intervention.

Cet enjeu lié à la sécurité intérieure fait peser une pression supplémentaire sur les éducateurs exerçant dans ce cadre précis. Certaines formations suivies au démarrage de l'intervention des cellules ont pu renforcer des inquiétudes et ont amené les équipes à construire un protocole de sécurité : intervention sous un pseudonyme, utilisation d'une ligne téléphonique spécifique, rencontres hors domicile, absence de mention de l'association porteuse du dispositif, travail en binôme. Autre élément, l'intervention sous pseudonyme est une pratique nouvelle pour les professionnels et n'est pas sans soulever des questions. D'une part, suivant la taille du territoire d'intervention et l'interconnaissance des acteurs sociaux mobilisés, des télescopages d'identité peuvent se produire et placer le professionnel dans des situations inconfortables, voire difficiles. D'autre part, elle renforce la question de la dissimulation qui, compte tenu de la problématique, peut jouer à différents niveaux (des éducateurs vis-à-vis du jeune et de sa famille, des jeunes voire des familles vis-à-vis des éducateurs, du jeune vis-à-vis de la famille et inversement). Elle peut entraver la construction de la relation de confiance qui favorise l'intervention, et générer des ambiguïtés dans la pratique, entre confiance, méfiance et défiance.

3. Ce que cela nous apporte

- Le sentiment d'être utile et de remplir une mission d'aide et de soutien à des familles et à des jeunes en plein désarroi ;

- À l'heure où la Prévention Spécialisée est par endroit très malmenée, l'action de la « PS » acquiert de la légitimité et du soutien, comme en témoignent la convention nationale d'octobre 2016⁹, mais aussi le rapport parlementaire Bouziane¹⁰ ;

- L'expérience d'un travail avec des partenaires nouveaux (police et renseignements) très respectueux du travail que nous apportons et peu « intrusifs », contrairement à ce que l'on pourrait penser de prime abord ;

- Le soutien au niveau local des services de l'État sur d'autres politiques publiques (celle de la politique de la ville par exemple).

8. Ibid.

9. La Convention de partenariat relative à la Prévention Spécialisée d'octobre 2016, réunit trois Ministères, l'Assemblée des Départements de France et l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité.

10. BOUZIANE- LAROUSSI Kheira (présenté par), JACQUAT Denis (présenté par), *Rapport d'information déposé par la Commission des Affaires Sociales en conclusion des travaux de la mission sur l'avenir de la prévention spécialisée*, Paris : Commission des Affaires sociales, février 2017. Disponible sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i4429.asp> (consulté le 23 mai 2017). Ce rapport préconise le caractère obligatoire des financements de la Prévention Spécialisée ainsi que les aides de l'État.

4. Les questions et les difficultés rencontrées

- Le partage d'information dans un contexte d'état d'urgence. À partir de quel degré de gravité et d'urgence doit-on informer les services compétents, qui doit le faire, et comment ?
 - Le « marché » de la radicalisation et son « effet de niche » ;
 - La volonté de rendre compte de résultats forcément difficilement évaluables à court terme ;
 - La question de la sécurité des personnes travaillant sur les questions de radicalisation ;
 - Les retours des théâtres d'opérations et la question du défi de la « Déradicalisation».

Le positionnement pluriel des membres des équipes sur la construction d'une expertise sur le sujet de la radicalisation nécessite de disposer des connaissances de base, d'être en veille sur l'actualité. Bon nombre des professionnels engagés sur ce dispositif affirment la nécessité de combiner le besoin d'apports théoriques avec celui de rester centrés sur le travail de l'éducation spécialisée. Le plus souvent, les éducateurs ne souhaitent pas acquérir des connaissances spécialisées et devenir "experts" de la problématique, mais plutôt s'intéresser à la personne, et rester centrés sur son accompagnement. Pour ce faire, l'enrichissement théorique relève plus pour eux d'une veille sur l'actualité que du développement d'une connaissance pointue sur le sujet. « *Pour nous c'est bien d'avoir des points de repère théoriques, des éclairages mais je n'ai pas envie de m'enfermer dans une vision du phénomène* », déclarait un éducateur intervenant dans le cadre d'une cellule départementale. D'autres intervenants, de manière plus exceptionnelle, expriment le besoin de développer une connaissance fine du phénomène à partir d'une vision pluraliste et complexe, en croisant les points de vue et les champs disciplinaires. Certains professionnels ont pu aussi faire état d'un effet de saturation lié à l'abondance de littérature, connaissances et informations produites sur cette question et relayées par la surmédiation. « *Il y a beaucoup de livres, je n'en peux plus. J'en ai ras le bol. Je ne vais plus dans les colloques, si ce n'est pour intervenir* », narrait un autre éducateur également investi dans une cellule départementale. De manière réactionnelle, cet état de fait conduit à une forme de boycott d'une culture livresque de la radicalisation et à un recentrage sur la pratique : « *nous portons plus d'intérêt à ce que nous produisons* ».

Prévention Spécialisée et radicalisation des jeunes

CTS n° 86 - 2017

Tony MORIN

Directeur, Secteur Chantiers d'Insertion et Actions de
Prévention Spécialisée

La prévention des dérives radicales : un problème complexe

« Si l'on définit la citoyenneté comme l'intégration économique et sociale dans une société, la radicalisation – avec son expression la plus tangible, le terrorisme – est l'un des lieux où se joue le mal-être d'une partie des citoyens dans un monde dépourvu de réelle citoyenneté »¹

En conclusion de son ouvrage *« Radicalisation »*, Farhad Khosrokhavar nous rappelle que tout comportement, aussi inacceptable ou aberrant soit-il, doit être considéré comme le symptôme d'une problématique plus large et multi-causale. Depuis trois ans, toutes les sciences humaines et sociales sont convoquées pour tenter de cerner le contexte géopolitique de la radicalisation de l'Islam (Gilles Kepel) et de l'islamisation de la radicalité (Olivier Roy), pour comprendre, à travers la sociologie (Farhad Khosrokhavar) et l'anthropologie (Alain Bertho) le développement de la radicalisation violente dans le monde musulman et en Europe, pour décrypter les processus qui poussent des gens ordinaires à adopter une « pensée extrême » (Gérard Bronner) et à s'égarer dans des dérives sectaires (Dounia Bouzar), pour identifier les fragilités identitaires qui conduisent à la haine de l'autre jusqu'à sa destruction (Fethi Benslama), pour recueillir les récits de vie des candidats au djihad, et déconstruire les mécaniques sociales, religieuses, politiques, familiales qui les ont fait basculer (David Thomson) vers l'action violente.

De façon concomitante et complémentaire, d'autres travaux sont venus éclairer les professionnels de l'action sociale et de l'éducation, pour étayer leur action préventive, éducative ou curative, afin d'empêcher ou d'arrêter, le plus tôt possible, le processus incrémentiel qui conduit certains jeunes vulnérables au rejet des

1. KHOSROKHAVAR Farhad, *Radicalisation*, Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2014, p. 185.

valeurs de la République, à la perte de tout espoir dans les institutions, à l'adhésion aux thèses conspirationnistes, et parfois à leur allégeance absolue aux organisations terroristes : l'approche transculturelle, la lutte contre les discriminations, l'apprentissage de la citoyenneté, la gestion du fait religieux, la compréhension et l'application des lois sur la laïcité... Autant de préoccupations qui pourraient, à première vue apparaître périphériques ou secondaires à la question centrale et sociétale qu'est devenue la lutte contre la radicalisation, alors que, comme le montrent tous les travaux cités plus hauts, elles constituent des leviers efficaces pour désamorcer les risques de dérives radicales.

La prévention spécialisée : quels enjeux et quelles contributions à la prévention des dérives radicales ?

Par la proximité territoriale qu'elle entretient avec les habitants des territoires fragilisés, la prévention spécialisée est un acteur de première ligne et un témoin précieux de l'émergence de phénomènes sociaux. Conceptualisée et formalisée au cours des « Trente glorieuses », elle s'est retrouvée au cœur des fortes perturbations provoquées par les mutations sociales, économiques, familiales, et à leurs conséquences sur la jeunesse des quartiers populaires. Plaque sensible où se révèlent tous les dysfonctionnements de nos institutions, miroir grossissant de nos doutes et de nos incohérences, la jeunesse renvoie vers le monde institué des adultes des images largement négatives. La montée des incivilités et de la délinquance des mineurs, l'accroissement des phénomènes d'errance des adolescents, l'aggravation de la violence à l'école, et plus récemment, l'emprise des idéologies extrêmes sur une partie de la jeunesse, sont tour à tour montrés du doigt comme autant de causes du fort sentiment d'insécurité ressenti par la population, ou autant de symptômes d'une société en panne de sens.

Cette représentation collective, assez apocalyptique, largement relayée par les médias, tend à présenter la jeunesse, non plus comme une source d'avenir, mais comme une source de désordre et de barbarie, et à faire de chaque jeune un ennemi intérieur potentiel. Elle impacte également les politiques sociales et éducatives, lesquelles tendent à se détourner d'un souci de protection de l'enfance en danger et d'éducation d'une jeunesse en péril, pour se focaliser sur la prise en charge de l'enfant dangereux et la protection de la société contre un « péril jeune ».

Dans ce contexte, la prévention spécialisée traverse une période pleine de signes contradictoires, avec d'un côté la baisse de ses financements (voire leur suppression totale), dans une vingtaine de départements, et de l'autre, une volonté politique réaffirmée de reconstruire des rapports de proximité avec les

jeunes en difficultés, de renforcer le pouvoir d’agir des populations marginalisées, et de mettre en œuvre des réponses innovantes visant à prévenir le délitement des liens sociaux et les dérives individuelles.

Dès 2013, un communiqué du Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée (CNLAPS) tentait d’alerter les pouvoirs publics sur ces contradictions : « *Époque paradoxale en effet que celle où nous entendons chaque jour la montée des extrêmes, l’affaiblissement de l’Etat républicain et du vivre ensemble, tout en assistant à la disparition d’équipes de travailleurs sociaux dédiées à construire des liens de confiance et restaurer des pans de cohésion sociale. Où, dans un même mouvement, nous entendons une forte légitimation de notre intervention et où nous voyons un affaiblissement croissant de nos moyens sur un nombre de départements désormais conséquent* ».

Parmi les signes positifs, il faut souligner la publication récente de plusieurs rapports officiels, commandés dans le cadre de l’élaboration de diverses politiques publiques, mettant en avant les compétences développées par les éducateurs de rue pour construire des relations de confiance avec les jeunes rencontrés dans l’espace public et proposer un accompagnement éducatif global inscrit dans la durée, contribuant ainsi à la stratégie nationale de la prévention de la délinquance, à la nouvelle politique de la ville, à la politique de lutte contre le décrochage scolaire, et dernièrement, au plan de lutte contre la radicalisation violente.

Dernièrement, une commission parlementaire s’est constituée pour réfléchir à l’avenir de la prévention spécialisée. Son rapport d’information, présenté devant l’Assemblée nationale début 2017, souligne la singularité de ce mode d’intervention « aussi original qu’essentiel », qui « n’entre pas dans le cadre classique de l’aide sociale, mais qui est irremplaçable pour toucher ceux qui s’écarterent durablement des dispositifs institutionnels de socialisation ». Il affirme que « *les difficultés croissantes rencontrées par notre jeunesse rendent d’ailleurs la prévention spécialisée plus que jamais indispensable : les facteurs de la marginalisation, qui ont justifié à l’origine la mission des éducateurs, tendent en effet à s’accroître et à s’étendre, y compris dans les zones périurbaines et rurales* ». Il pointe le triple malaise dont la prévention spécialisée est victime :

- Le rationnement, et parfois, la suppression de ses financements ;
- La difficulté des professionnels, confrontés à l’accroissement des difficultés de la jeunesse et à l’extension de leur mission ;
- La fragilité et l’incertitude de son positionnement institutionnel qui oscille entre les politiques de protection de l’enfance, les politiques de la ville, les politiques de lutte contre les exclusions, et les politiques de prévention de la délinquance.

Les douze préconisations qui concluent ce rapport visent à agir sur ces trois niveaux de difficulté :

- En assurant à la prévention spécialisée des financements sécurisés et adaptés au niveau croissant des besoins ;
- En soutenant l'effort de formation et d'adaptation des pratiques aux problématiques émergentes.
- En confortant les professionnels dans leur mission éducative, tout en les invitant à élargir leur partenariat à de nouveaux acteurs (Éducation nationale notamment).

Il nous reste à espérer que l'intérêt porté par l'Assemblée Nationale à la situation de la prévention spécialisée, ainsi que les engagements pris par certains ministres pour soutenir son financement et son développement, survivront au renouvellement des pouvoirs exécutifs et législatifs. Car c'est à cette condition qu'elle pourra pleinement jouer le rôle essentiel qui est le sien, dans la prévention des dérives radicales.

Le chantier est ouvert !

Au plus près des populations les plus exclues grâce à une pratique de terrain ancrée dans les réalités locales ou micro locales, mais aussi au contact des institutions, des dispositifs d'action sociale et des lieux de décisions, les équipes éducatives de la Prévention Spécialisée s'efforcent de retisser, fil à fil, les liens rompus entre les jeunes et leur environnement social et institutionnel. Face à ce nouveau défi que constitue la prévention des dérives radicales, elles apparaissent déjà bien armées :

- Proximité territoriale et relationnelle, permettant une véritable immersion dans le milieu de vie des jeunes fragilisés ;
- Approche globale et non stigmatisante de la personne, sans mandat administratif ou judiciaire, évitant d'aborder le jeune en difficulté sous l'angle du symptôme désigné ;
- Logique de mission autorisant, contrairement à la mesure éducative ou judiciaire (AEMO¹, PJJ²), un accompagnement individuel pouvant s'inscrire dans la durée, de façon continue ou séquentielle, respectueux du rythme et de la demande du jeune ;
- Diversité des modalités d'intervention et plasticité des modes d'action, conjuguant actions individuelles et actions collectives, actions auprès des jeunes et actions sur leur milieu de vie ;
- Qualification et polyvalence des professionnels, capables de mobiliser leurs multiples compétences

1. Action Éducative en Milieu Ouvert.
2. Protection Judiciaire de la Jeunesse.

pour conduire des accompagnements individuels complexes nécessitant de mettre en conjonction des réponses personnalisées et diversifiées ;

- Inscription dans un large partenariat, associant de multiples acteurs à la co-construction, avec le jeune, de son parcours d'insertion.

C'est en prenant appui sur ce socle de référence que nous nous attachons, par ailleurs, à développer sur les trois secteurs d'intervention du département des réponses innovantes et complémentaires concourant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes marginalisés.

Citons notamment :

- Les Chantiers Éducatifs de Prévention Spécialisée, qui propose chaque année, à plus de deux cents adolescents, des mises en situation de travail de courte durée (trois jours maximum), encadrées par les éducateurs spécialisés, qui viennent en appui à la construction du lien éducatif.

- Les « logements passerelles », expérimentés dans le cadre d'un appel à projet, réservés à des jeunes sans ressources sur le principe du « logement d'abord », que nous nous attachons à pérenniser sur chacun des secteurs.

D'autres projets sont en gestation, et en particulier :

- Un projet d'auto-école sociale à Pontarlier ;
- Un chantier d'insertion expérimental dont les modalités spécifiques faciliteraient l'accueil de jeunes migrants.

Par ailleurs, placés sous la même direction et réunis au sein du même secteur d'activité³ Les Ateliers Chantiers d'Insertion offrent la possibilité, chaque année, à une centaine de jeunes très éloignés de l'emploi d'avoir un véritable contrat de travail d'une durée minimum de quatre mois, tout en bénéficiant d'un accompagnement socioprofessionnel personnalisé.

Nous voyons bien, à travers cette présentation, non exhaustive, des principes d'intervention et des modes d'action de la prévention spécialisée, son opérationnalité réelle et immédiate pour prévenir les dérives radicales. Concernant ce champ d'action spécifique, nous veillons également depuis trois ans à renforcer les compétences globales de nos équipes grâce à des journées d'études rassemblant l'ensemble du personnel, et à de nombreuses actions de formation collectives. Enfin, nous œuvrons au renforcement du partenariat avec les autres acteurs impliqués dans le plan de lutte contre la radicalisation (PJJ, SPIP⁴, ...), afin d'améliorer le repérage et l'accompagnement des jeunes en risque de radicalisation.

3. SCINAPS : Secteur Chantiers d'Insertion et Actions de Prévention Spécialisée.

4. Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

La formation « Valeurs de la République et Laïcité », récit d'une expérience

CTS n° 86 - 2017

Isabelle PALATICKY

Cadre pédagogique, IRTS de Franche-Comté

« J'ai ramassé mes commissions et je suis sorti, groggy, dans la rue. Monsieur Ibrahim m'entendait penser ! Donc, s'il m'entendait penser, il savait peut-être aussi que je l'escroquais ? Le lendemain, je ne dérobaï aucune boîte mais je lui demandai :

- *C'est quoi, le Croissant d'Or ?*

J'avoue que toute la nuit, j'avais imaginé monsieur Ibrahim assis sur la pointe d'un croissant d'or et volant dans un ciel étoilé.

- *Cela désigne une région qui va de l'Anatolie jusqu'à la Perse, Momo. »¹*

Après les événements de 2015, la sidération et le choc, sont venus de multiples questionnements quant au sens de ce qui a été qualifié de surgissement terroriste, alors que d'autres, spécialistes, ont parlé d'événements arrivant en bout de chaîne d'un phénomène depuis longtemps organisé, programmé et construit. Dans l'après-coup, sans trop attendre, le gouvernement de Manuel Valls et les Comités interministériels à l'égalité et la citoyenneté ont initié, entre autres actions préventives, la mise en œuvre d'un plan national de formation « Valeurs de la République et Laïcité » (VRL).

Sans viser a priori Comprendre et prévenir la radicalisation, ce plan a aujourd'hui pour but de permettre aux intervenants sociaux, au contact des publics, de clarifier les données des situations complexes qu'ils rencontrent et de tenter d'y trouver réponse.

1. SCHMITT Éric-Emmanuel, *Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran*, Paris : Magnard, 2004, 109 p. (Collection Classiques & contemporains).

Habilitée « VRL » en 2016, j'ai été formée avant d'animer deux sessions en 2017. C'est un regard sur ce récent parcours que je propose ici à votre lecture.

Des débuts en 2015

En 2015, le premier ministre Manuel Valls mandate le Commissariat général à l'égalité des territoires pour la conception d'un plan de formation destiné aux acteurs de terrain : bénévoles et salariés associatifs, agents de la fonction publique, tous ceux qui ont une relation de service à la population et/ou qui interviennent dans l'espace public. Une attention particulière est portée vis-à-vis des personnes au contact des jeunes et des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'objectif est alors de créer un réseau de formateurs habilités, futurs intervenants sur ce thème des Valeurs de la République et de la Laïcité. Un Kit pédagogique est conçu, validé par plusieurs ministères réunis à cette occasion : ceux notamment de l'Éducation nationale, de la Fonction publique, des Affaires sociales et de la santé, de la Ville, de la jeunesse et des sports... L'Observatoire de la Laïcité participe à cette élaboration et associe les retours d'expérience des acteurs de terrain. Une pédagogie active est priorisée, avec de multiples études de situations. Viendront s'y ajouter celles vécues par les participants. Afin de s'exercer à leur analyse, des références historiques et une approche juridique sont proposées.

Le déploiement du plan se fait en trois étapes :

- Au niveau national, un premier groupe d'intervenants suit une formation de quatre jours, puis, en 2016, ces mêmes intervenants transmettent les contenus du kit pédagogique lors d'une formation de trois jours, organisée dans chaque région et suivie par des postulants sélectionnés par les DRJSCS². Un réseau de référents « VRL » se constitue, chacun s'engageant à animer deux sessions de formation au moins, de deux jours, auprès des acteurs sociaux.

- En Bourgogne-Franche-Comté, soixante-dix formateurs seront habilités à dispenser la formation, avec un appui pédagogique et une veille documentaire de Trajectoire Ressources à Montbéliard. Deux organismes de formation organisent concrètement les sessions : CESAM à Dijon et l'IRTS à Besançon.

- Du côté des acteurs sociaux, les consultations émanant du « terrain » révèlent autant de malaise que de découragement face à des attitudes réfractaires, voire contraires à la laïcité. Comment réagir, que dire, que faire ? Qu'est-ce qui relève du droit ? Comment aborder cette question auprès des publics ? Pouvons-nous le faire ? Comment intervenir, sans se faire happer par des discussions sur la religion, sans se faire cueillir ou embarquer quant à nos propres convictions... tout est à fleur de peau. Entre le tout autoriser ou le tout interdire, il y a quoi ?

2. Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Certains médias et réseaux sociaux diffusent des informations parcellaires, images diffractées et, à défaut d'informations précises et de connaissances historiques et juridiques, glissements et confusions alimentent l'imaginaire autant que la crainte.

Une formation suivie en 2016

En 2016, donc, je participe à trois journées de formation et balaye devant ma porte. C'est en effet l'occasion pour moi de remettre dans le bon ordre les étapes de l'histoire de la laïcité, de relire et découvrir des articles de loi. Tous, autour de la table : animateur, universitaire, formateur, agent de la fonction publique, directeur d'établissement médico-social... faisons humblement le constat de nos représentations quelque peu faussées sur la laïcité. Non pas que nous n'en sachions rien, mais idées, informations et opinions se sont tourmentées dans un imbroglio qui, dans un contexte guerrier, a stoppé notre pensée, notre raison et a retourné nos imaginaires.

Nous mesurons la vitesse de ces trois denses journées et le travail conséquent d'appropriation que nécessitent leurs contenus. La formation ne fait pas de nous des experts de l'histoire et du droit, nous craignons des débats houleux et sommes nombreux à demander à intervenir en binômes, ce que nos prédécesseurs à Paris ont défendu également. Cette demande est donc entendue et relayée. Des temps de réunion sont proposés afin que nous puissions échanger régulièrement sur nos expériences respectives, une fois les sessions mises en place. Nous souhaitons que les groupes à venir soient, ainsi que nous l'avons vécu, interinstitutionnels, faisant le constat de la rareté de ces occasions de rencontres autant que du bénéfice des échanges qui sont dans la droite ligne des objectifs de formation VRL.

2017, l'animation des sessions

En 2017, j'anime, en binôme, deux sessions de formation, ainsi que je m'y étais engagée. Les participants arrivent avec nombre de questions, qui sont du même ordre que les miennes un an plus tôt. Les contenus et les méthodes pédagogiques sont précisément prescrits. Concernant l'histoire de la laïcité, nous débutons avec le baptême de Clovis (498) et, de la Révolution au Concordat, à la Commune, à 1905³, 1946⁴, et après... l'exercice nous replace dans une histoire dans tant de siècles [enrichie au cours des siècles] et dont l'actualité immédiate est en partie l'héritage. Premiers constats des participants : « *Cela permet de prendre du recul !* » L'histoire de la laïcité est aussi réactive que la

3. Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État.

4. Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946.

France est un pays séculaire, qui a connu des allers retours violents, passionnels, de la collusion à la séparation entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux. À y regarder de plus près, à relire des extraits du rapport d'Aristide Briand à l'Assemblée nationale en 1905, on se surprend à reconnaître des propos très actuels, à quelques vocables près... Ainsi donc, parlant de la soutane, Briand s'exprimait ainsi : « (...) *Ce serait courir, pour un résultat plus que problématique, le reproche d'intolérance et même s'exposer à un danger plus grave encore, le ridicule, que de vouloir, par une loi qui se donne pour but d'instaurer dans ce pays un régime de liberté au point de vue confessionnel, imposer aux ministres des cultes de modifier la coupe de leurs vêtements.* » Et d'ajouter plus loin : « *Mais la soutane une fois supprimée (...) l'ingéniosité combinée des prêtres et des tailleurs aurait tôt fait de créer un vêtement nouveau(...)* ». Ce propos fait mouche encore aujourd'hui...

Du côté du droit, les clarifications apportées ne tardent pas à soulever d'autres questions, évoquant les pratiques observées ou vécues. « On a le droit de prier dans la rue ? D'y manifester sa religion ? » Manifester sa religion est une liberté, comme la liberté de conscience, sauf à être abusivement prosélyte, ou à menacer l'ordre public.

« Un agent de la fonction publique peut-il porter une croix ? Non ? Mais ce n'est pas considéré comme un simple bijou ? Et si c'est une petite croix ? »...

Les débats sont vifs, opposant des conceptions différentes, des perceptions subjectives. Plusieurs fois, ce souci apparaît : ne sommes-nous pas en train de discriminer une religion et ses croyants ? De stigmatiser ? Beaucoup de craintes s'expriment, notamment la peur, sur le terrain, de parler de religion aux usagers, de dire les droits et les devoirs, comme si allaient se déchaîner des réactions violentes, comme si le dialogue ne pouvait plus être apaisant. Mais peut-être est-ce juste et ce serait alors cela, précisément, qui tourmente les intervenants sociaux, spécialistes de la relation : la crainte, parfois, qui l'emporte sur la pédagogie, voire même sur les règles en vigueur. La parole n'est pas si aisée à ce sujet, elle ne va pas de soi.

Plus encore : « Quels sont les signes qui permettent de déceler une radicalisation possible ? ». Parce qu'elle est bien là, la double injonction : accueillez, accompagnez et signalez tout comportement suspect. La loi ne répond pas à tout, au regret de certains participants aux sessions de formation qui témoignent : « *J'attendais des réponses, que je sache quoi faire, et puis je me rends compte que ce n'est pas si évident, il faut à chaque fois prendre en compte la situation particulière.* »

Quelle suite ?

Reprendre un travail pédagogique sur la laïcité, se référer à l'histoire, enseigner le droit, lire ou relire la loi de 1905... autant de visées qui se sont révélées pertinentes, cela est aujourd'hui fréquemment souligné par les groupes de formation,

à en juger par les dernières discussions avec mes collègues. Ce dispositif est très récent et il conviendra d'en analyser les effets, apports et limites.

D'autres fils pourraient être tirés, vers la philosophie, la sociologie, la pédagogie, l'histoire, le droit... De tels enseignements, en deux jours, peuvent générer des frustrations de part et d'autre. « *Cela s'est clarifié, mais je repars avec d'autres questions* », avons-nous souvent entendu en bilan.

Au-delà, quelle suite sera donnée ou non à ce dispositif ? Que fera le nouveau gouvernement ? Nous ne le savons pas encore.

Il y a, dans certains discours actuels, comme un regret d'une liberté dont l'acquisition a été de haute lutte depuis fort longtemps. Se souvenir de l'histoire, reprendre la définition des mots, lire les textes de loi, connaître les différentes religions, être curieux, réfléchir ensemble, discuter, garder du discernement envers et malgré tout, ne pas ajouter de l'absurde à l'absurde, être interlocuteur des publics, averti et vigilant, bienveillant, essayer, en tout cas, mais pas sans moyen, pas seul. Est-ce une gageure ? Peut-être, peut-être...

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages

- BONNIN Olivier, VINCENT Lola, *Le travailleur social et la République : un guide pour agir*, Montrouge : ESF éditeur, Éditions législatives, 2016, 140 p.
- BOUZAR Dounia, *Quelle éducation face au radicalisme religieux ?*, Paris : Dunod, 2006, 250 p. (Collection Enfances. Protection de l'enfance).
- BRONNER Gérald, *La pensée extrême : comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques*, Paris : PUF, 2016, 367 p.
- BURGAT François, *Comprendre l'islam politique. Une trajectoire de recherche sur l'altérité islamiste, 1973-2016*, Paris : La Découverte, 2016, 310 p.
- GODARD Philippe, *Croire ou pas aux complots*, Le Celle Saint-Cloud : Calicot, 2017, 78 p.
- GODARD Philippe, *Du consensus au terrorisme*, Villeurbanne : Golias, 2016, 143 p.
- GUELAMINE Faïza, *Le travail social face au racisme : contribution à la lutte contre les discriminations*, Rennes : ENSP, 2006, 117 p. (Collection Politiques et interventions sociales).
- GUELAMINE Faïza, VERBA Daniel, *Interventions sociales et faits religieux*, Rennes : Presses de l'EHESP, 2014, 249 p. (Collection Politiques et interventions sociales).
- MARCELLI Daniel, *Adolescents en quête de sens. Parents et professionnels face aux engagements radicaux*, Toulouse : Érès, 2016, 210 p. (Collection L'École des parents).
- ROY Olivier, *Généalogie de l'islamisme*, Paris : Hachette, 1995, 143 p. (Collection Questions de société).
- ROY Olivier, *Le Djihad et la mort*, Paris : Seuil, 2016, 176 p.

Revue, articles

- « Enfants du Djihad. Qu'en disent les pros ? », *Le JAS : le journal de l'action sociale et du développement social*, n° 195, mars 2015, pp. 25-29.
- « Les démocraties face au terrorisme », *Les cahiers français*, n° 395, novembre 2016, pp. 1-73.
- « Les idéologies : de l'individu au groupe », *Le journal des psychologues*, n° 335, mars 2016, pp. 20-58.
- BENLOULOU Guy, « Entretien avec Marwan Mohamed. Empêcher la stigmatisation, prévenir la radicalisation », *Lien social*, n° 1165, juin 2015, pp. 32-33.
- DELHON Laetitia, « Prévention de la radicalisation. Quelle place pour le travail social ? » [Dossier], *Lien social*, n° 1168, septembre 2015, pp. 24-31.

■ GOULAMINE Karim, « Les radicalisations, les comprendre, en sortir, les enjeux - Interview de Sid Abdellaoui », *Journal du droit des jeunes*, n° 351-352, janvier 2016, pp. 25-30.

■ LE BRETON David, « Jeunesses et jihadisme » [en ligne], *VST - Vie sociale et traitements*, n° 132, 2016, pp. 22-27. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2016-4-page-22.htm> (consulté le 24/05/2017).

■ LEMAN Johan, « L'évolution vers un djihadisme militant militaire », *Journal du droit des jeunes*, n° 351-352, janvier 2016, pp. 17-24.

■ MARTINEZ Luis, « Structures, environnement et basculement dans le jihadisme » [en ligne], *Cultures & conflits*, n° 69, 2008, pp. 133-156. Disponible sur : <http://conflits.revues.org/10912> (consulté le 24/05/2017).

